SUR LE PONT !

Octobre 2017

Bulletin municipal du BONO

BIENVENUE À BORD !

Edition spéciale BILAN À MI-MANDAT

LE BONO
GOLFE DU MORBIHAN

Une commune de Vannes Golfe du Morbihan agglo

Sommaire

3 MOT DU MAIRE

4 BILAN À MI MANDAT

14 URBANISME, TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

17 FINANCES

20 DOMAINE MARITIME ET ENVIRONNEMENT

22 PATRIMOINE

24 PERSONNEL COMMUNAL

25 ETAT CIVIL

26 AFFAIRES SCOLAIRES, SOCIALES ET LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

32 VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET COMMUNICATION

Le mot du maire

Ce bulletin municipal nous permet de faire un point à mi-mandat, par rapport aux engagements pris en 2014.

Ces trois années sont passées très vite. Nous nous apercevons que les délais sont toujours trop longs pour faire aboutir les projets envisagés, compte tenu des exigences administratives de plus en plus contraignantes.

Les projets vont en grande partie dépendre des orientations budgétaires de l'Etat en direction des collectivités. En effet, ces dotations, leurs montants et leurs affectations sont les principaux moteurs du financement des opérations. En l'absence de données plus précises, il est très difficile, à ce stade, d'avancer sur des projets aboutis.

Toutefois, les décisions gouvernementales à venir n'auront pas d'incidence sur les études et travaux déjà engagés et notamment sur la médiathèque, l'extension des ateliers municipaux, la réhabilitation des terre-pleins et le parcours pédagogique, la finalisation du PLU, la fin des travaux d'aménagement dans le cadre des Ad'ap (dont les vestiaires du stade de foot), le relogement des associations et tous les travaux d'entretien courant.

Sont fragilisés les dispositifs « contrats aidés » qui ont permis l'embauche d'accompagnateurs scolaires, d'aide à la restauration scolaire, de personnels complémentaires pour la gestion du temps périscolaire, de personnel dédié aux espaces verts, ou à l'agence postale devenue, par désengagement de « La Poste », communale et à l'accueil Mairie…. Ils sont autant d'emplois indispensables à la qualité du service public rendu et au maintien d'une cohésion sociale essentielle.

Avec les Adjoints, nous allons revoir, de façon très précise et en détails, notre PPPF (Plan Prévisionnel Pluriannuel de Fonctionnement) et notre PPPI (Plan Prévisionnel Pluriannuel d'Investissement) pour être en mesure de pérenniser l'organisation du service public et mettre en œuvre les investissements nécessaires au bien être des Bonovistes, sans impacter leurs revenus.

Un changement important est intervenu dans notre équipe du fait du départ, pour raisons familiales, de Tatienne FOUREST, adjointe aux affaires scolaires, sociales et lien intergénérationnel. Pendant plus de trois ans, les actions qu'elle a menées ont été reconnues par tous les acteurs avec et pour lesquels elle s'est investie, toujours attentive et soucieuse de l'intérêt général. Chantal LOP-MUR, déléguée au personnel communal, l'a remplacée dans ses fonctions.

Parmi les évènements marquants sur la période pour leur impact sur l'avenir du Bono, figurent :

- La réalisation du Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD), première phase entrant dans la révision d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) structurant pour l'évolution du Bono dans les 10 ans qui viennent,
- L'adhésion au Parc Naturel Régional (PNR), importante pour l'image du Bono et facteur de développement touristique et économique pour notre commune,
- La naissance d'une nouvelle intercommunalité, « Golfe du Morbihan – Vannes agglomération », constituée de 34 communes, pour un nouveau projet de territoire et définir de nouvelles orientations stratégiques. Elle résulte de la fusion des communautés de communes de la Presqu'île de Rhuys, du Loc'h et de Vannes agglo.

À ces évènements s'ajoute l'inauguration de la salle multisports de Plougoumelen le 2 juin dernier. Ce très bel équipement intercommunal a été conçu pour répondre, notamment, aux attentes et aux besoins de la population en expansion de nos deux communes. Il est accessible gratuitement aux associations sportives du Bono compte tenu de la convention de mutualisation signée entre les deux municipalités, en fonction des créneaux disponibles.

Enfin, nul ne peut prédire l'avenir. Celui-ci sera fait d'évènements heureux et de situations plus délicates indépendantes de notre volonté. A l'image des trois années écoulées, nous mettrons tout en œuvre pour y faire face et faire en sorte d'agir pour le bien commun et non pour des intérêts particuliers impossibles à contenter.

Le Maire
Jean Lutrot

Comité de rédaction :
Jean Lutrot, Myriam Fievet-Quellec, Tatienne Fourest, Michel Gilbert, Christian Gueguen, Jean-Yves Le Blevec, Chantal Lop-Mur

Conception graphique :
florence-delage.com
Impression :
Imprimerie du Loch
Zone Porte Océane, rue du Portugal
56400 AURAY Tel. 02 97 24 20 54

Photos :
Annie Forest, Bruno Guillemin, Myriam Fievet-Quellec, Bernard Evain, François Berland, Jean-Yves Le Blevec, Groupe scolaire JL. Etienne, Corinne Charles, Folk Club du Bono, Raymonde Bouché

BILAN À MI- MANDAT 2014 À 2017

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE et URBANISME

Préserver et mettre en valeur le caractère urbain, maritime et rural du Bono en concertation avec les Bonovistes, en particulier ceux directement concernés par les réalisations à venir

Rappel des engagements de notre équipe en 2014 :

RÉALISATION DES PROJETS DÉJÀ LANCÉS OU APPROUVÉS : TRAVAUX RUE JEAN JAURÈS ET PASTEUR, ATELIERS MUNICIPAUX, ZAC SUD (AUXQUELS S'AJOUTENT LES TRAVAUX PRÉVISIBLES MAIS NON ENCORE DÉCIDÉS : ÉCOLE, CANTINE)

OPÉRATIONS RÉALISÉES :

- Travaux de réfection des rues Herriot, Pasteur (partie haute) et Jean Jaurès incluant la sécurisation des déplacements pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes,
- Première phase des travaux concernant le remplacement de la charpente et de la couverture de la chapelle de Bequerel,

OPÉRATIONS LANCÉES :

- Amélioration de l'acoustique de la cantine,
- Agrandissement des ateliers municipaux,
- Travaux d'entretien des voiries communales.

OPÉRATIONS NON PRÉVUES DANS NOTRE PROGRAMME MAIS RÉALISÉES *à la suite de l'état des lieux, des besoins et des obligations recensés dans le Plan Prévisionnel Pluriannuel d'Investissement (PPPI), élaboré et présenté en 2015, révisé en 2016, mais également en fonction d'opportunités ou de demandes particulièrement justifiées, telles que, pour les plus significatives :*

- Mise en conformité Ad'ap (mise aux normes handicapés) de certains locaux communaux tels que la salle du Foyer, l'Accueil de la Mairie, le bureau de l'Urbanisme mieux adaptés à la réception du public,
- Remplacement de la pergola devant la Mairie rendu indispensable par l'état de dégradation de la précédente,
- Mise en œuvre de la deuxième tranche de travaux destinés à restaurer l'intérieur de la chapelle de Bequerel,
- Modernisation de la flotte automobile des services techniques,
- Remplacement pour cause de vétusté et d'insalubrité du bungalow des boulistes sur le stade,
- Orientation vers moins de pollution (zéro phyto), ...

SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS : PIÉTONS, CYCLISTES ET AUTOMOBILES

OPÉRATIONS RÉALISÉES :

- Sécurisation du cheminement des habitants de la 1ère tranche du nouveau quartier de Mané Mourin - Lavarion vers l'école,

ETUDE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SUR LES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

OPÉRATIONS RÉALISÉES ET EN COURS :

- Amélioration de l'éclairage public par l'augmentation du nombre de points d'éclairage et l'élimination progressive des tubes fluo au profit de LED moins énergivores et d'une plus grande longévité,

DEVENIR DE LA « MAISON DES ASSOCIATIONS RUE HOCHE »

- Fermeture de l'ancienne école rue Hoche aux associations pour cause de vétusté et d'insalubrité et le relogement provisoire de celles-ci,
- Lancement d'un appel à projet pour le devenir du site de l'ancienne école des garçons,

ADAPTATION DES STRUCTURES COMMUNALES AUX BESOINS D'UNE POPULATION EN EXPANSION ET, NOTAMMENT : BIBLIOTHÈQUE – MÉDIATHÈQUE, SALLE CULTURELLE – MAISON DES ASSOCIATIONS – AIRES DE LOISIRS

OPÉRATION LANCÉE :

- la médiathèque,

OPÉRATION MISE EN SOMMEIL :

- Les études de la salle polyvalente attendue au Bono depuis plus de 20 ans, ont été menées jusqu'au stade d'APD (Avant Projet Détaillé). Elles ont été suspendues, de même que les contrats avec EADM et les autres intervenants de ce projet. La mise en sommeil du projet est la conséquence des décisions prises par le Conseil Municipal du 19 septembre 2016, privant la commune des moyens complémentaires nécessaires à son financement.

VALORISATION DU DOMAINE AGRICOLE ET RURAL DU BONO

Projet de bail rural en cours de signature sur un terrain agricole communal pour de la culture BIO,

ELARGISSEMENT DE NOTRE EMPREINTE FONCIÈRE POUR ANTICIPER LES FUTURS BESOINS DE LA COMMUNE

Nous sommes attentifs aux propositions de vente de terrains par la SAFER. A ce jour, aucune n'a présenté un intérêt pour la commune, soit du fait de la localisation trop éloignée de ses centres d'intérêt, soit à cause de la nature de ces terrains situés en zone humide.

MUTUALISATION DES MOYENS AVEC LES COMMUNES VOISINES

La mutualisation des moyens des services techniques avec les communes voisines d'Arradon, Baden, Larmor-Baden, Ploeren et Plougoumelen a été concrétisée par la signature d'une convention qui lie les communes entre elles.

MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE ATTRAYANTE ET VALORISANTE DE TOUTES LES ENTREPRISES ET LES CENTRES D'INTÉRÊTS DU BONO

Les bouleversements d'affectation de la zone de Kerian liés à la loi NOTRe, gérée depuis le 1er janvier 2017 par la communauté d'ag glomération, et la décision du Conseil Municipal du 25 septembre 2017 d'adhérer au PNR (Parc Naturel Régional), ont perturbé les réflexions concernant la signalétique et la signalisation. Nous avons préféré retarder les décisions afin de procéder de manière concertée et cohérente avec les communes voisines. Ces réflexions seront menées dans les prochains mois en tenant compte des chartes existantes.

FAITS MARQUANTS

À noter que depuis mars 2014, en matière d'urbanisme, les trois années ont été marquées par deux nouvelles lois et de nouvelles dispositions dont l'application a des nombreuses conséquences à l'échelle de l'aménagement et de la gestion de notre territoire :

- la loi ALUR du 24 mars 2014 et son influence sur les ventes de la ZAC, etc.
- La Loi NOTRe du 7 août 2015 portant sur la modification des compétences territoriales, entre autres.
- Le nouveau Scot de GMVA (Golfe du Morbihan-Vannes agglomération) voté en décembre 2016 redéfinissant les orientations générales de l'agglomération en matière de logement, de prise en considération de l'environnement et de la définition de zones dites trame verte et bleue, etc.

Ces deux dernières lois et le nouveau Scot ont entrainé la nécessité de réviser le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de 2011.

- Le nouveau code des marchés publics paru en 2016.
- A venir, la compétence Eaux Pluviales vraisemblablement transférée à GMVA.

FINANCES COMMUNALES

Maîtriser le Budget

Rappel des engagements de notre équipe en 2014 :

MAÎTRISE DES DÉPENSES ET DE L'IMPÔT

À mi-mandat, l'analyse des réalisations, des projets ou travaux en cours et du reste à entreprendre d'ici 2020 fait ressortir un bilan largement positif sur les trois années écoulées. La maîtrise de nos dépenses nous a permis de limiter l'augmentation des impôts autour du niveau de l'inflation en 2015 (2%) et 2016 (1%). Les bons résultats constatés nous ont conduit à ne pas les augmenter en 2017.

L'endettement de la commune hérité des décisions prises par nos prédécesseurs, malgré les dépenses que nous avons dues engager, n'a pas augmenté à ce jour. Ceci en dépit :

- d'une augmentation significative du nombre d'habitants (Tranche Nord du nouveau quartier de Mane Mourin – Lavarion) non soumis à la taxe foncière durant les 2 ans suivant leur installation,
- d'une baisse programmée et continue des dotations de l'état,
- de l'obligation de dépenses supplémentaires liées au changement des rythmes scolaires et au financement des TAP (Temps d'Activités Périscolaires),
- les mises aux normes Ad'ap pour l'accès des PMR (Personnes à Mobilité Réduite) aux équipements publics,
- l'extension des zones de notre territoire à entretenir nécessitant le recrutement de personnels supplémentaires,
- la création d'une Agence Postale Communale pour maintenir le service à la population après la décision de La Poste de fermer le bureau de poste du Bono et la nécessité de recruter un agent supplémentaire.

En contrepartie nous avons bénéficié du maintien à un niveau acceptable des coûts du gasoil notamment, alors que l'électricité augmentait fortement. Ces fluctuations, traduites ci-après en chiffres et graphiques, ne nous ont pas empêchés de mener à bien certaines opérations prévues dans notre programme de campagne.

Cela a été rendu possible par la mise en place d'un certain nombre d'actions conduisant à maîtriser nos dépenses de fonctionnement, notamment :

- plus de rigueur dans les opérations d'appel d'offres,
- formation et encadrement des agents en matière de gestion des dépenses,
- remplacement des matériels gros consommateurs d'énergie,
- recherche et amélioration, toujours en cours, des conditions d'isolation de certains bâtiments,
- transfert d'activités, dans les deux sens, entre la commune et les entreprises pour rechercher la plus grande efficacité,
- mise en œuvre d'un Plan Prévisionnel Pluriannuel d'Investissement (PPPI) auquel il n'est pas dérogé, et d'une planification maîtrisée.

Les projets, programmés ou non, ont été largement débattus avec le personnel municipal et dans le cadre des commissions avant d'être menés avec rigueur ou abandonnés s'il le fallait. Les dépenses d'investissement sont restées raisonnables et dans les limites de nos possibilités financières, elles aussi programmées sur la durée de notre mandat. Enfin, la volonté de privilégier avant tout l'intérêt général des bonovistes nous a permis de maîtriser au plus juste ces dépenses d'investissement.

Le budget maritime, autosuffisant, a été conduit avec la même rigueur, en abandonnant ou différant lorsqu'il le fallait certains projets tels que, par exemple, l'aire de carénage ou le désenvasement du port.

La bonne gestion des rentrées financières (nuitées, location de mouillages) comme des dépenses de fonctionnement et d'investissement a permis de rééquiper le port afin de faciliter son exploitation, sans endettement supplémentaire.

OPTIMISATION DE LA RECHERCHE DE SUBVENTIONS POUR LES INVESTISSEMENTS À RÉALISER,

Des démarches ont été entreprises sur toutes les opérations pouvant y prétendre : Chapelle de Bequerel, Médiathèque, rue Jean Jaurès, programme de voieries, Parcours Pédagogique, Préau, … Les dossiers préparés avec soin, documentés, étayés et présentés aux commissions extérieures comme à tous les financeurs connus, y compris auprès de nos représentants politiques ont jusqu'à présent été couronnés de succès.

TRANSPARENCE FINANCIÈRE : COMMISSIONS, COMMUNICATIONS ET PRÉSENTATIONS AUX BONOVISTES,

Toutes les grandes décisions, la préparation des budgets, les modifications ou non des tarifs communaux, ont été soumises et débattues en Commission des Finances. Les résultats des appels d'offres importants et le choix des entreprises ont été suivis et arrêtés par la Commission des Appels d'Offres. Cela a été le cas pour le choix du prestataire de la cantine, la médiathèque, l'extension des ateliers municipaux, le programme de voiries, la rue Jean Jaurès, … Les décisions ont été votées par le Conseil Municipal sur la base de dossiers préparés collégialement. Chaque fois, l'ensemble des pièces d'un dossier, une fois approuvé par le Conseil Municipal, a été mis à disposition du public pour consultation. Les appels d'offres de moindre importance ont été réalisés suivant les règles du Code des Marchés Publics. Une demande de 3 à 4 devis a été systématiquement pratiquée. Dans les cas de projets plus complexes, un dossier technique a été élaboré et remis aux entreprises intéressées.

MISE EN PLACE D'UN BUDGET PRÉVISIONNEL PLURIANNUEL POUR LES 6 ANS À VENIR

A partir d'un état des lieux et du recensement des besoins réalisé peu après notre élection, nous avons élaboré un Plan Prévisionnel Pluriannuel d'Investissement (PPPI), couplé à un Plan Prévisionnel Pluriannuel de Fonctionnement (PPPF) pour nous permettre de prioriser et de planifier la réalisation des actions à entreprendre en fonction de la capacité prévisionnelle d'autofinancement de la commune sur la période de notre mandature. PPPI et PPPF ont été présentés et votés par le Conseil municipal en 2015. Feuille de route de notre mandature, il est actualisé chaque année.

BILAN A MI-MANDAT - BUDGET COMMUNAL - Fonctionnement

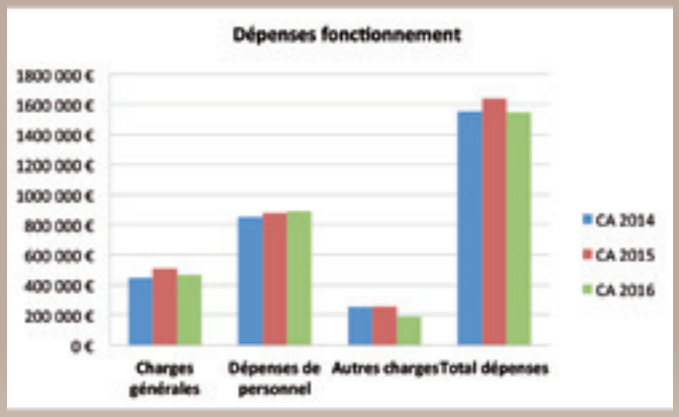

BILAN A MI-MANDAT - BUDGET COMMUNAL - Investissement

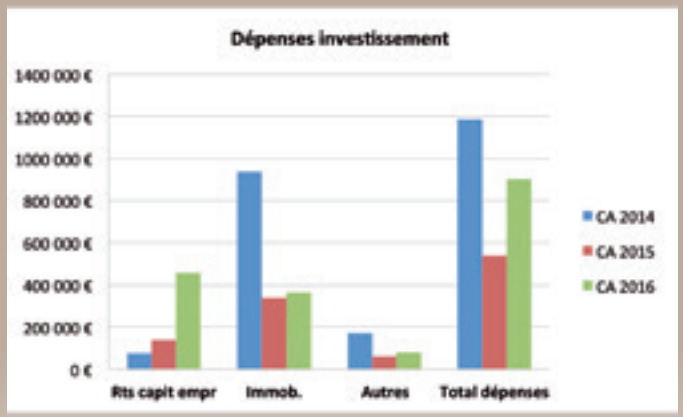

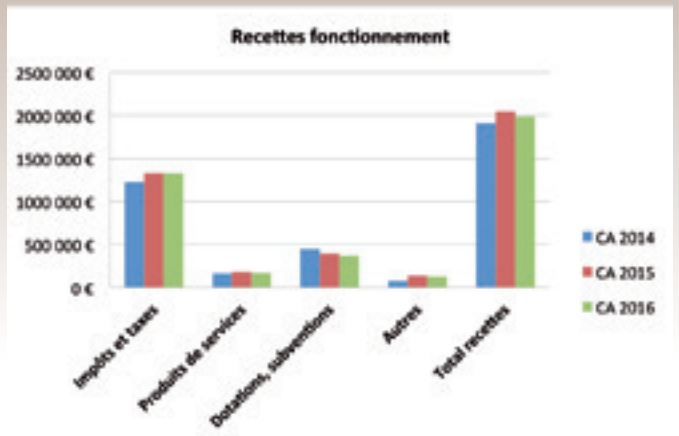

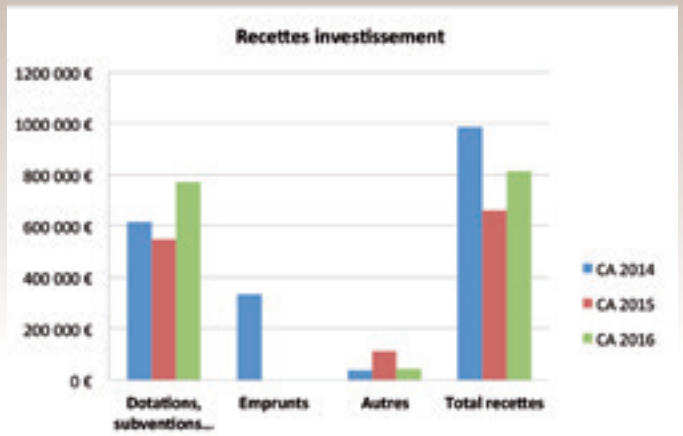

BILAN A MI-MANDAT - BUDGET MARITIME-Fonctionnement

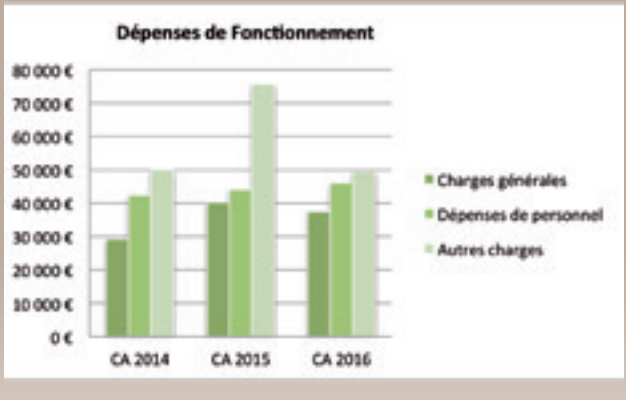

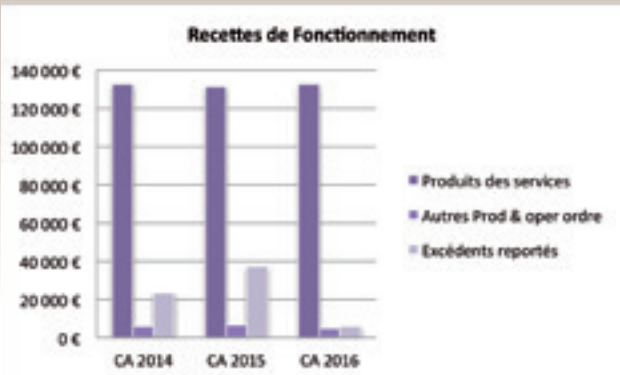

BILAN A MI-MANDAT - BUDGET MARITIME-Investissement

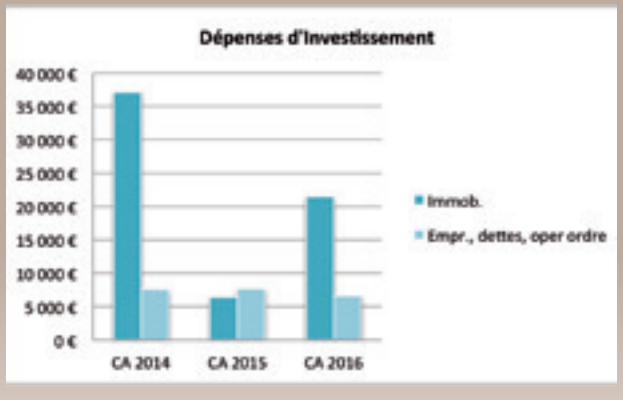

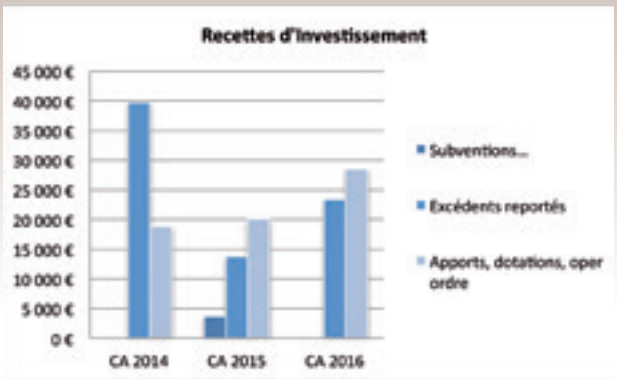

DOMAINE MARITIME, ENVIRONNEMENT et PATRIMOINE HISTORIQUE

Réaménager le port, les sentiers côtiers et préserver le patrimoine historique

Rappel des engagements de notre équipe en 2014

PORT, SENTIERS CÔTIERS, ENVIRONNEMENT

En coordination avec l'aménagement du territoire et l'urbanisme

CRÉER UNE AIRE DE CARÉNAGE

Ce projet a été abandonné en raison des coûts d'investissement et de travaux dissuasifs,

RÉALISER LES TRAVAUX RELEVANT DU DOMAINE MARITIME : AMÉNAGEMENT DES QUAIS ET CRÉATION DE CALES

OPÉRATIONS RÉALISÉES :

- Acquisition d'un semi-rigide pour optimiser le service du port,
- Remplacement de la passerelle et du ponton des annexes car en mauvais état,
- Acquisition et mise en place d'un râtelier pour les annexes,
- Acquisition et mise en place, quai Surcouf, d'un ponton modulaire de 20 mètres sur 2 mètres, composé de 302 cubes 50 cm X 50 cm.

OPÉRATION LANCÉEE :

- Acquisition d'une barge de travail, mutualisée avec les communes de Baden et Locmariaquer, afin de faciliter les opérations de maintenance au niveau des mouillages et de réduire les coûts d'intervention d'entreprises extérieures.

AMÉNAGER ET METTRE EN VALEUR LES CHEMINS ET SENTIERS CÔTIERS,

OPÉRATIONS RÉALISÉES :

- Deux campagnes d'arrachage du Baccharis,
- Chaque année, une campagne de nettoyage des berges et des sentiers côtiers,
- Restauration de quelques 250 mètres de terre-pleins.

MENER UNE ÉTUDE POUR LE DÉSENVASEMENT DU PORT

Le projet a été abandonné car hors de portée pour la commune, en raison du coût et des complications techniques et administratives. Ce projet doit faire partie d'un ensemble plus large incluant Plougoumelen, Auray et Crach.

En relation avec les instances compétentes

METTRE EN PLACE L'ÉCOLE DE VOILE TRADITIONNELLE

La compétence nautique est dévolue à GMVA (Golfe du Morbihan-Vannes agglomération) et ne concerne pas Le Bono. Le Berly est inscrit au PPPI de l'agglo sans date précise compte tenu des difficultés rencontrées à Toulindac (Baden) qui reste le site privilégié pour une base nautique et une école de voile.

PARMI LES FAITS MARQUANTS ENREGISTRÉS SUR LA PÉRIODE, FIGURENT :

- Le renouvellement de l'AOT des mouillages pour une durée de 15 ans, à compter du 1er janvier 2017,
- la visite du « Joshua », l'ancien bateau de Bernard MOITESSIER, venu mouiller au Bono pour réparer une avarie moteur.

PATRIMOINE HISTORIQUE

ENRICHIR LES SITES PAR LA POSE DE PANNEAUX PÉDAGOGIQUES ET DE TABLES D'ORIENTATION

Le projet de Parcours Pédagogique est lancé, en lien avec les chartes signalétiques du PNR et de Paysages de Mégalithes.

RECENSER ET VALORISER LES MONUMENTS OU LIEUX EXCEPTIONNELS

Ce recensement a été réalisé dans le cadre de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en cours.

VALORISER L'HISTOIRE DES MARINS D'AUTREFOIS PAR LE PROJET DE MISE EN ŒUVRE D'UNE MAISON DU PATRIMOINE,

Faute d'avoir les moyens de doter Le Bono d'une Maison du Patrimoine, mais soucieux de faire partager et transmettre la mémoire de ce qui a façonné notre commune, nous avons choisi de faire d'une pierre deux coups avec le projet de réhabilitation de la première école du Bono, dite école Jules Ferry, en Médiathèque. Elle accueillera une salle spécifique dédiée au patrimoine pour des expositions permanentes et temporaires sur la richesse historique et culturelle de la commune.

SAUVEGARDER L'HISTOIRE OSTRÉICOLE PAR LA RÉHABILITATION DES CHANTIERS (TRACAS, BOUQUETS DE TUILES, ...)

Le projet de poursuivre la réhabilitation des terre-pleins, couplée à la réalisation d'un parcours pédagogique expliquant la naissance, l'évolution et la disparition de l'activité ostréicole dans la rivière du Bono est lancé.

PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ASSOCIATION DE CLASSEMENT DES SITES MÉGALITHIQUES AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.

Ce dossier initié par nos prédécesseurs suit son cours. Plusieurs étapes ont été franchies depuis 2014 et se poursuivent :

- En 2014, création du site internet www.mégalithes-morbihan.fr, d'un Comité d'Experts et d'une exposition consacrée à Zacharie Le Rouzic,
- En 2015, constitution d'une équipe de spécialistes pour qualifier les sites et préparer le dossier de candidature,
- En 2016, recrutement d'un chargé d'étude documentaire par l'association Paysages de Mégalithes pour édifier l'ensemble des fonds documentaires, constituer une base de données et choisir une signalétique commune.

AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE et ACTION SOCIALE

Permettre à chacun d'être acteur dans la vie du Bono : petits et grands, personnes seules et familles

Rappel des engagements de notre équipe en 2014 :

PETITE ENFANCE, AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

CRÉER UNE COMMISSION PETITE ENFANCE, EN LIEN AVEC LES PARENTS : RÉFLEXIONS SUR LES MODES DE GARDE (PROJET D'UNE AUTRE STRUCTURE D'ACCUEIL EN ZAC), ACTIVITÉS, CONFÉRENCES, ...

Etablie dès notre élection sous le nom de commission « Enfance, Jeunesse et Lien Intergénérationnel », elle a eu comme premier objectif de créer un Conseil Municipal Enfants, afin d'impulser, avec des jeunes, des projets qui leur soient destinés. En août 2015, le recrutement de Patricia Fravalo, coordinatrice enfance-jeunesse, a permis de concrétiser ce projet et d'en accompagner de nombreux autres.

ACCOMPAGNER LA MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES DANS SON FONCTIONNEMENT,

… et les autres assistantes maternelles de la commune. Les réflexions sur les modes de garde des tout-petits ont été poursuivies. Mise en service début 2014, la MAM accueille aujourd'hui 12 enfants encadrés par 3 assistantes maternelles. Sa capacité d'accueil étant de 16 enfants, une quatrième assistante maternelle viendra compléter l'équipe en fonction des besoins. Huit autres assistantes exercent sur la commune en gardant des enfants à leur domicile. Toutes ces assistantes sont rattachées au Relais Intercommunal de Baden (RIPAM). Elles participent aux activités proposées par ce dernier. Des rencontres ont lieu régulièrement entre le RIPAM et la commune pour évaluer si l'offre de garde proposée au Bono est en phase avec les attentes des parents, mais aussi pour intensifier la communication et la professionnalisation entre tous les acteurs de la petite enfance.

METTRE EN PLACE LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES ET LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES EN CONTINUITÉ AVEC LE COMITÉ DE PILOTAGE EXISTANT,

Premier gros chantier de notre mandat, mené dans la continuité de ce qui avait été pensé par le Comité de Pilotage, sa mise en place a eu lieu dès la rentrée scolaire de septembre 2014. La réorganisation du temps scolaire et la création des ateliers TAP ont mobilisé de nombreux acteurs pour équilibrer le programme de la semaine, le rendre cohérent et adapté aux besoins des enfants. L'élaboration

d'un Projet Educatif De Territoire (PEDT) en 2015 a permis de fixer un objectif d'éducation à la citoyenneté. Le bilan de ces 3 années scolaires est positif tant au niveau des apprentissages que des enfants et des parents.

ADAPTER LES LOCAUX DE L'ÉCOLE JL. ETIENNE EN PRÉVISION DU NOMBRE CROISSANT D'ENFANTS SCOLARISÉS, EN COORDINATION AVEC L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME,

Avec l'arrivée de nouveaux élèves, l'effectif moyen est de 205 élèves sur les 3 années, répartis de façon homogène, avec un effectif de 25 à 28 élèves maximum par classe.

Si les locaux de l'école restent suffisants, le préau ne l'étant plus, notamment en cas d'intempéries, nous avons fait réaliser un préau supplémentaire dans la cour des classes élémentaires en janvier 2017. D'une surface de 200 m² il couvre entièrement le terrain de basket, offrant à la fois un abri aux enfants et une zone pour les activités sportives et périscolaires. Cet équipement a été subventionné à hauteur de 10 % par la CAF.

DYNAMISER LES ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES, LUDIQUES PROPOSÉES AUX JEUNES (CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, VOILE, PÊCHE, CLUBS, ...) ET CONSOLIDER LE PARTENARIAT ENTRE L'ALSH (ACCUEIL LOISIRS SANS HÉBERGEMENT) DU BONO ET CELUI DE PLOUGOUMELEN.

En lien avec la Commission Enfance Jeunesse, ces 3 dernières années ont vu naître de belles initiatives impulsées en majorité par le Conseil Municipal des Enfants (CME). Composé d'enfants de 9 à 12 ans le CME est élu pour 2 ans. Ses objectifs portent sur l'animation et l'environnement. De nombreux projets ont pu être menés : sortie au laser game/bowling, chantier loisir pour le nettoyage de la Fontaine des Marins au Baël, sortie sur Le Forban, journée intergénérationnelle autour du jeu « Bonoland », rencontre avec le CME de Pont Scorff.

Aboutissement d'un long et sérieux travail mené par les enfants, un billodrome a été aménagé dans la cour de l'école comprenant deux parcours de billes.

Le centre de loisirs « Les P'tits Forbans » a mis en place des rencontres régulières avec le domicile partagé Ti Laouen et le mini-camp d'été pour les enfants de 3 à 6 ans du Bono et de Plougoumelen. Cela permet aux jeunes enfants de vivre de nouvelles expériences en dehors du cercle familial.

RESTE À FAIRE :

Projet de création d'une aire de jeux destinée aux enfants et aux jeunes de la commune.

ACTION SOCIALE ET SÉNIORS

RÉAFFIRMER LE RÔLE CENTRAL DU CCAS DANS L'APPLICATION DU SCHÉMA COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE EN AIDANT À LA COORDINATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS AUTOUR DE LA PERSONNE DÉPENDANTE,

PROPOSER DES ACTIONS COMMUNES À DESTINATION DES SÉNIORS : ANIMATIONS, ATELIERS D'ÉQUILIBRE, ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION (SEMAINE « BLEUE »), ...

SUIVRE LE FONCTIONNEMENT DU DOMICILE PARTAGÉ,

DÉVELOPPER LE PARTAGE DU SAVOIR ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS.

L'action sociale d'une commune étant difficile à cloisonner, nous préférons l'aborder globalement.

Le CCAS s'est efforcé de répondre aux besoins des personnes qui le sollicitent et d'être attentif aux personnes démunies et fragiles. Le nombre de familles suivies de façon régulière est passé de 4 familles en 2014 à 12 familles en trois ans.

Depuis 3 ans, les 11 administrateurs du Conseil d'Administration ont pour but :

- De tout mettre en œuvre pour aider ceux qui en ont besoin,
- Mener des animations pour le rapprochement social,
- Agir en matière de prévention.

Quelques actions illustrent ces objectifs :

- La collecte nationale de la banque alimentaire qui a lieu en novembre en lien avec Le Verger du Bono et l'école,
- L'instruction des dossiers APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) et du FSL (Fonds de Solidarité Logement),
- L'organisation du repas des aînés et la distribution des colis de Noël aux séniors ne pouvant se déplacer,
- L'organisation du Plan Canicule pour les personnes fragiles et/ou isolées,
- Les ateliers d'équilibre en prévention des chutes,
- « Bonoland » ou La journée solidaire et intergénérationnelle autour du Jeu organisée avec le CME et la Commission Enfance Jeunesse. Couronnée de succès, elle a permis la collecte d'une centaine de kilos de denrées au profit du CCAS,
- …

Le CCAS suit et accompagne le domicile partagé « Ti Laouen », ouvert en janvier 2014, qui accueille 8 personnes désorientées. Une étroite coordination s'est établie en 3 ans entre la commune pour la partie locative et matérielle et l'ASSAP-CLARPA pour le service à la personne.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Communiquer et accompagner les professionnels
(artisans, commerçants et PME)

POUR STIMULER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU BONO, DANS LA DURÉE DU MANDAT, NOTRE PROGRAMME A L'AMBITION :

Rappel des engagements de notre équipe en 2014

DE COMMUNIQUER AVEC TOUS LES ACTEURS PROFESSIONNELS : RENCONTRES, ÉCHANGES, AIDES ET ACCOMPAGNEMENTS

Les commerçants, hôteliers, artisans et les membres du corps médical installés au Bono ont été rencontrés pour évaluer leurs besoins et faire un point sur leur devenir.

Les artisans de la zone artisanale de Kerian ont été informés, au cours d'une réunion avec l'Agglo, de la prise en charge de la gestion communautaire de cette zone par Golfe du Morbihan Vannes agglomération, conséquence de la loi NOTRe, à partir du 1er janvier 2017. Rien ne change pour les professionnels, si ce n'est la gestion et l'entretien de cette zone par la nouvelle communauté d'agglomération.

La rue Pasteur s'est dotée de nouvelles échoppes telles que l'atelier de lutherie de Julien GENDRE facteur de guitares, l'atelier du peintre Dan SANTAG et une exposition-vente de photos chez Pascal MAHÉO. Quant à la pizzeria du Vieux Pont, elle est devenue en deux ans, sous l'impulsion de Benjamin JÉRÔME, un restaurant-café-théâtre proposant des concerts chaque semaine, avec, depuis peu, une école de one-man-show et des soirées piano-bar.

D'ANIMER ET DE DYNAMISER LE MARCHÉ BIHEBDOMADAIRE

Le marché rencontre un succès croissant. Nous recevons de nombreuses demandes de professionnels. Elles sont examinées au cas par cas pour conserver au marché du Bono un équilibre profitable à tous. Afin de satisfaire clients et commerçants ambulants, le marché du jeudi matin a accueilli un vendeur de sels de l'Ile aux Moines, un vendeur de produits dérivés des algues, une vendeuse d'huitres. De nouveaux commerçants se sont installés le samedi matin proposant du vin, des vêtements, des olives et produits dérivés, du pain, des plantes, …

D'AIDER À LA CRÉATION D'ENTREPRISES,

Actuellement en cours :

- La signature d'un bail rural pour la location de terrains agricoles communaux dédiés à l'implantation d'une agriculture Bio au Bono,

RESTE À FAIRE :

favoriser l'installation de commerces ou d'entreprises pour redynamiser la rue Pasteur, autrefois la plus commerçante du Bono, avec l'aide de la Région et de la Communauté d'Agglomération.

DE CRÉER DES RENCONTRES TECHNIQUES EN COLLABORATION AVEC LES INSTITUTIONS PROFESSIONNELLES (EXEMPLE : LOI DE FINANCES, ...)

Compte tenu de sa complexité, ce sujet n'a pas été mis en œuvre.

DE PROMOUVOIR UNE MANIFESTATION ÉCONOMIQUE ANNUELLE : FORUM DE RENCONTRES PROFESSIONNELLES.

Un tel projet pourra être organisé d'ici la fin de notre mandat, si les entreprises le souhaitent, avec la participation d'étudiants de l'IUT de Vannes pour monter le projet et leur servir de stage.

De nombreuses rencontres ont eu lieu avec des porteurs de projets, afin de les orienter vers les aides possibles pour leur installation au Bono.

VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE et COMMUNICATION

Développer le tissu associatif et les projets culturels, consolider la coordination entre les acteurs en renforçant la communication pour enrichir le lien social

VIE ASSOCIATIVE

Rappel des engagements de notre équipe en 2014

ACCOMPAGNER ET COORDONNER LES ASSOCIATIONS BONOVISTES (RÉALISATION DE PLAQUETTES DE PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS, CRÉATION D'UN ÉVÈNEMENT INTER-ASSOCIATIF, ...)

Rencontres et échanges chaque fois que de besoin ont permis d'établir un véritable dialogue. Il nous permet d'agir ensemble avec efficacité, que ce soit pour répondre à une situation particulière ou pour mettre en place les moyens d'une coordination adaptée en fonction des buts à atteindre, tels que les grandes manifestations nautiques qui animent Le Bono tous les deux ans, ou les 70 ans de la commune, dernier évènement inter-associatif par excellence.

Depuis 2016, le Guide Pratique édité chaque année au mois de janvier permet de faire connaître les associations du Bono et le programme qu'elles élaborent. Depuis 2014, nous avons pris la décision d'organiser le Forum des associations tous les ans, et non tous les deux ans comme c'était le cas précédemment, pour permettre notamment aux nouveaux arrivants sur la commune d'avoir un échange direct avec les responsables des associations susceptibles de les intéresser.

RESTE À FAIRE :

reloger les associations utilisant les locaux loués dans la zone de Kerian et le modulaire « Loxam ».

PROJET D'UN MARCHÉ DE NOËL, MAJEUR ET TYPIQUE, EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS, LES COMMERÇANTS, LES ARTISANS,

Le Marché de Noël a été organisé et créé dès 2014 par la municipalité. N'ayant pas vocation à organiser ce type de manifestation, la municipalité a passé le relai à une nouvelle association, BONO ' L, créée spécialement. Le succès qu'il rencontre auprès du public tient à la sélection rigoureuse des artisans, des créateurs et des producteurs locaux, à la diversité des articles proposés et à un éventail de prix compatibles avec les possibilités de chacun.

FORMER LES BÉNÉVOLES AUX RÈGLES DE GESTION ASSOCIATIVES.

Dès décembre 2014, les consignes de recherche d'économie nous ont conduits à examiner de près les subventions accordées aux associations pour, en fonction des besoins et des risques, permettre une répartition équitable de l'argent public lorsque la situation le justifie. Les résultats de l'analyse, partagés avec chacune d'elles à partir d'un historique remontant à 2007, ont été l'occasion d'échanges sur les droits et les devoirs de chacun, les subventions municipales ne pouvant être considérées comme une rente due sans contrepartie. Cela semble maintenant parfaitement admis. Un « Guide Pratique de l'Association Bretagne» édité par les délégués départementaux à la vie associative, destiné à informer, renseigner et accompagner les associations dans toutes leurs démarches a été remis à chacune d'elles.

VIE CULTURELLE

METTRE EN PLACE UN OFFICE MUNICIPAL RÉGI PAR LA COMMUNE, CHARGÉ DE LA GESTION DES MANIFESTATIONS CULTURELLES (EXPOSITIONS, CONCERTS, ÉCHANGES, PRIX LITTÉRAIRE STEN KIDNA EN BRETON, JUMELAGE AVEC UN PORT IRLANDAIS EN LIEN AVEC LA BONO WINTER SCHOOL, ...),

Faute de moyens humains pour le mettre en œuvre, ce projet n'a pas encore été entrepris. L'absence de locaux pour recevoir des manifestations culturelles est un frein en soi. Le prix littéraire Sten Kidna a été abandonné au Bono compte tenu du coût qu'il représentait par rapport à l'absence d'intérêt manifesté par les habitants de la commune.

Le projet de jumelage avec un port irlandais a été mis en sommeil pour le moment.

PRÉSERVER LA CULTURE BRETONNE (DANSES, MUSIQUE ET CHANTS, CONTES ET LÉGENDES, FÊTES TRADITIONNELLES),

La culture bretonne est bien présente au Bono. Elle est portée, avec le soutien de la municipalité, par les associations qui l'entretiennent et la font partager lors des fêtes et manifestations qui animent régulièrement la commune.

DÉVELOPPER L'OFFRE CULTURELLE INTERGÉNÉRATIONNELLE AU SEIN DU PROJET DE MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE (BIBLIOTHÈQUE, VIDÉOTHÈQUE, INFORMATIQUE, JEUX, LECTEURS DE CONTES POUR ENFANTS, ...)

La municipalisation de la bibliothèque au 1er janvier 2015, suivie du recrutement d'Alice Gayard au poste d'assistante de conservation du patrimoine et des bibliothèques, aidée d'une quinzaine de bénévoles très motivées, et la mise en place par ses soins d'une publication bimensuelle sur les nouveautés disponibles ont eu pour conséquence une progression significative du nombre de lecteurs. L'installation d'une « Bibliothèque de Poche », et l'accès à la bibliothèque de Plougoumelen pour les utilisateurs du Bono, permettront de maintenir accessible ce service pendant la durée des travaux de la future médiathèque.

La Médiathèque, dont la réalisation va bientôt commencer, permettra de développer une offre culturelle accessible à tous, rendue impossible par le manque d'espace jusqu'à présent.

COMMUNICATION

ENTRETENIR UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE EN CONCERTATION AVEC LES ADMINISTRÉS (RÉUNIONS PUBLIQUES, BULLETIN MUNICIPAL, LE CRIEUR, SITE INTERNET, ...)

Tous les supports et outils d'information et de communication ont été revus pour s'adapter au mieux aux attentes et à l'évolution des technologies. C'est le cas du Bon'Echo (remplaçant du Crieur) tiré à 1 000 exemplaires en moyenne, très attendu tous les 2 mois et dont le succès ne se dément pas, du Bulletin Municipal annuel par lequel la municipalité présente les faits marquants de l'année écoulée et les projets à venir, du Guide Pratique annuel regroupant informations utiles et pratiques, de la Carte Touristique très demandée par les visiteurs de passage comme par les habitants de la commune, du Plan Communal de Sauvegarde ou comment faire face en cas de sinistre extérieur et enfin, du nouveau Site Internet de la commune, www.lebono.fr, consultable via les nouveaux médias notamment.

DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES ONT ÉTÉ ORGANISÉES SUR LA PÉRIODE, CONCERNANT LES PROJETS SUIVANTS :

- Présentation des travaux de réfection de la rue Jean Jaurès et modifications des sens de circulation aux riverains directement concernés,
- Présentation du projet de médiathèque,

ACCUEILLIR LES NOUVEAUX ARRIVANTS (PLAQUETTE, LIVRET, ...)

En septembre 2014, sur plus d'une centaine d'invitations nominatives transmises par courrier aux nouveaux habitants, seules une dizaine de personnes s'étaient déplacées. Nous n'avons donc pas renouvelé l'opération en 2015 et 2016. Nous nous reposons la question pour 2018, de nouveaux arrivés sur la commune nous en ayant fait la demande dernièrement.

LES INAUGURATIONS SUR LA PÉRIODE :

- Premier tronçons de terre-pleins réhabilités et acquisition d'une voiture électrique,
- Réfection de la rue Jean Jaurès,
- Réhabilitation de la chapelle de Bequerel (1ère tranche),
- Réalisation du préau au dessus du terrain de basquet de l'école.

GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL

Ce thème mérite que nous fassions un point sur ces 3 années marquées par une augmentation de la population, des espaces à entretenir et des services correspondants. Ces sujets ont été traités en étroite coordination avec la Directrice Générale des Services et sous son contrôle, compte tenu :

- De l'évolution du personnel communal rendue indispensable par l'accroissement de la charge de travail,
- De la nécessité de restructurer les services,
- De la création de nouveaux postes,
- et des formations nécessaires,

EVOLUTION DE L'EFFECTIF COMMUNAL SUR 3 ANS

	28/03/2014	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31 /03/2017
Titulaires/Stagiaires	23	23	24	23	23
Contrat à Durée Déterminée	2	6	3	3	2
Contrats Aidés	1	2	2	4	4
EFFECTIF TOTAL	**26**	**31**	**29**	**30**	**29**

L'évolution des effectifs statutaires est stable. Les écarts s'expliquent par le réaménagement de postes et l'augmentation du nombre d'heures de travail de certains contrats.

TITULAIRES/STAGIAIRES

2015 - Création d'un poste d'assistante de conservation du patrimoine et des bibliothèques et recrutement
2016 - Démission d'un agent en disponibilité
2017 - Recrutement en remplacement de l'agent démissionnaire

CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE

Ces contrats sont établis en l'absence des titulaires pour maladie, congé parental, mise en disponibilité, saisonnier ...

2014 - Recrutement de 3 animateurs pour la mise en place des TAP
- Recrutement d'un agent pour remplacement d'un congé parental

2015 - Fin de contrat des 3 animateurs
2017 - Fin de contrat, retour d'un agent titulaire

CONTRATS AIDÉS

(augmentation de l'activité)

2014 - Recrutement d'un animateur pour la mise en place des TAP
2016 - Recrutement de l'agent pour l'Agence Postale
- Recrutement d'un agent aux Services Techniques

Constat :

les embauches réalisées n'ont pas déséquilibré le budget de fonctionnement de la commune, malgré l'augmentation de la population et des services rendus.

Le ratio $\frac{\textbf{Nombre d'employés municipaux}}{\textbf{Nombre d'habitants}}$ s'établit à : **1,17 %** en 2014 pour 2 221 habitants (données INSEE)
1,18 % en 2017 pour 2 450 habitants (recensés).

Urbanisme, travaux et aménagement du territoire

Michel GILBERT
Maire Adjoint
à l'Urbanisme, aux travaux
et à l'Aménagement du Territoire

Bilan de l'année écoulée

Les projets inscrits au PPPI (Plan Prévisionnel Pluriannuel) et autres prévoyaient, pour la période 2016 – 2017, aux conditions économiques de début 2016 :

- Chapelle de Bequerel seconde phase,
- Terre-pleins et signalétique patrimoniale,
- Poursuite des améliorations de l'éclairage public,
- Aménagement des sentiers,
- Extension des Ateliers municipaux pour les Services Techniques,
- Salle polyvalente,
- Médiathèque,
- Programme d'entretien des voiries,
- Travaux divers

Bilan des réalisations

Réfection de la rue Jean Jaurès

Les travaux se sont terminés à l'automne 2016 par les plantations. L'exploitation de cette voie rénovée ne présente pas de problème, les places de stationnement maintenant identifiées apportent un surplus de sécurité. Il faut toutefois regretter que les limitations de vitesse ne soient pas toujours respectées.

Terre-pleins

Les précédentes rénovations de terre-pleins ont, après l'étude réalisée par le CAUE, poussé les autorités régionales, départementales, ainsi que l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) à nous solliciter pour poursuivre l'extension de leur rénovation en liaison avec la réalisation d'un parcours pédagogique relatant l'histoire ostréicole et maritime du Bono. Sur la base de leur engagement à nous aider financièrement, nous avons consulté des maîtres d'œuvre pour accompagner et diriger ces travaux. La mise au point du dossier est en cours. Un démarrage des travaux est espéré avant la fin de cette année. Les réalisations concerneront la reprise des terre-pleins entre le Peureuch et une centaine de mètres au-delà du Vieux Pont, puis l'aménagement de points d'intérêts particuliers où seront implantés des panneaux relatant l'histoire du port, de la pêche et de l'ostréiculture au Bono. Ce parcours s'inscrit dans une démarche de tourisme patrimonial menée par Golfe du Morbihan-Vannes agglomération (comme la Maison de l'Huitre de Le Tour du Parc notamment) ; la partie patrimoine prévue au sein de la future médiathèque venant le compléter.

Chapelle de Bequerel

Après plusieurs réunions sur place, nous avons pris la décision de reprendre l'ensemble des murs intérieurs de la chapelle, outre la restauration de certaines parties des fresques découvertes. La disponibilité des entreprises et les conditions climatiques favorables ont permis de réaliser ces travaux en fin de printemps et début d'été 2017.

Eclairage Public

Une quarantaine de points lumineux anciens, dont les tubes fluo, vont être changés et remplacés par un éclairage LED. La commande a été faite auprès du SDEM (gestionnaire de notre éclairage public).

Sentiers et sentiers côtiers

Les prévisions en matière d'aménagement des circuits équins, ont été retardées en regard des discussions sur l'aménagement des voies publiques et les orientations à donner dans le futur PLU en cours d'élaboration. Une réglementation spécifique sera intégrée. Le nouveau document devrait paraître fin 2018, début 2019. Les responsables des trois centres équestres ont été sollicités pour informer et demander à leurs clients utilisateurs de respecter les règles élémentaires d'hygiène dans le bourg et sur les circuits provisoires définis.

La sous-commission de l'urbanisme chargée du programme des circuits de randonnées pédestres a continué son travail avec la DDTM et la représentante des Associations Départementales de Randonnées pour aboutir :

- à la préinscription du Bono au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée),
- à l'engagement écrit de la DDTM d'améliorer très sensiblement le GR34 empruntant les sentiers côtiers entre le Baël et Kerdrean, par l'installation de passerelles bois où cela s'avère nécessaire.

Les services techniques du Bono ont par ailleurs renforcé leurs interventions sur ce parcours, ce que promeneurs et randonneurs ne manquent pas de remarquer. Cette démarche sera pérennisée, voire étendue. D'anciens chemins envahis par la végétation ont été nettoyés et rendus à la circulation piétonne.

Ces actions, inscrites dans notre programme, ont pu être menées avec méthode, grâce à une augmentation du personnel des services techniques, et en concertation avec la commission urbanisme.

Services Techniques – Ateliers Municipaux

Les nouveaux arrivants se sont bien intégrés à l'équipe en place, notamment pour l'entretien des espaces verts. L'augmentation de l'effectif s'est immédiatement traduite par un surcroit d'efficacité que l'on constate au quotidien. Il faut souligner que leur tâche n'a pas été facile, car nous avions avec eux, décidé d'inscrire Le Bono dans la démarche ZERO PHYTO. Cet objectif, atteint, a été souligné par le SMLS chargé de la surveillance sanitaire des eaux de pluie sur notre territoire. Le Bono a ainsi vu sa notation passer de 4 (passable) à 0 (excellent). Nous allons continuer dans cette voie et demandons à tous les bonovistes de rejoindre cette démarche pour qu'au 1er Janvier 2019 Le Bono soit exemplaire.

A noter également la forte mobilisation des équipes techniques dans l'organisation et la mise en place des manifestations qui animent Le Bono, qu'elles soient maritimes comme « La Semaine du Golfe » et « La Route de l'Amitié » ou autres telles que les 70 ans de la commune et toutes celles propres à chaque association.

Un important travail de recherche a été effectué pour l'amélioration de la qualité du terrain de foot, tant auprès de collègues des communes voisines que d'entreprises spécialisées, avec la collaboration des dirigeants de l'ASPB. Cela s'est traduit par un changement d'engrais, l'acquisition d'un nouvel aérateur, la réalisation d'un second ensemencement a été prévu et les organisateurs du Troc et Puces ont veillé à ce que les véhicules et les stands ne soient pas installés sur les parties abimées de l'aire de jeu.

Malheureusement, le printemps et l'été ont été très secs. De ce fait, les réserves d'eau n'ont pu se reconstituer et la préfecture a interdit l'arrosage en journée, le département étant classé en zone « sècheresse ». Bien que le coût soit très important pour la collectivité, des arrosages à l'eau de ville ont été réalisés avant 8h le matin jusqu'à l'arrivée d'une période plus humide.

Le camion utilisé par les services techniques a été remplacé. Deux autres véhicules communaux de plus de 10 voire 15 ans d'âge devraient être changés d'ici la fin de cette année si possible par des véhicules utilitaires moins polluants.

Enfin, les travaux d'extension des ateliers municipaux devraient pouvoir démarrer avant la fin de l'année, un contretemps administratif et le mois d'août ayant repoussé ce démarrage de quelques semaines.

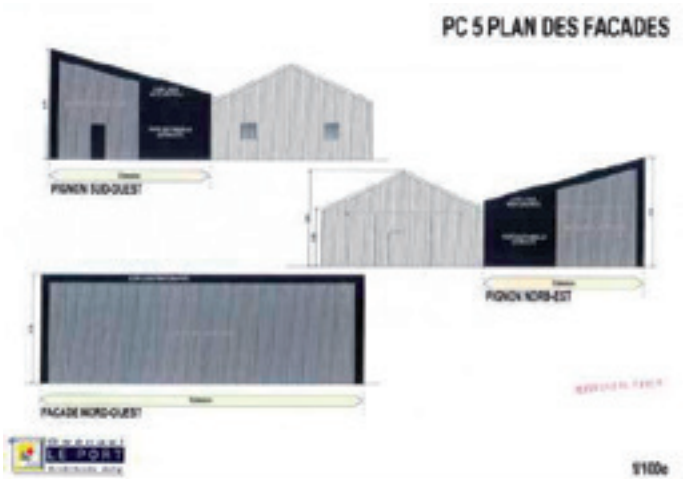

plan des futurs ateliers municipaux

Médiathèque

L'Avant Projet Détaillé (APD) a été approuvé en début d'année 2017. La consultation des entreprises s'est faite à la fin du printemps. Quelques unes des réponses n'étant pas satisfaisantes, certains lots de travaux ont été relancés courant juillet. Le mois d'août étant neutralisé, les retours sont arrivés courant septembre. Le démarrage des travaux devrait intervenir dans les prochaines semaines.

Programme d'entretien du réseau de voiries

Compte tenu du programme chargé des manifestations cette année, le programme de voirie n'a pu être réalisé en une seule fois. Ainsi, la rue du Gorlher et le raccord de la rue Guynemer ont été réalisés en juillet. Les autres points seront traités avant la fin de l'automne, l'hiver comme le printemps n'étant des périodes favorables.

Quartier de Mané Mourin - Lavarion

La fin d'année 2016 et le début 2017 ont été marqués par une légère reprise des ventes de terrains. Ainsi un projet de construction de deux bâtiments à caractère social, comprenant rez-de-chaussée et un étage lui-même surélevé d'un niveau semblable à une maison, est en cours d'étude par EADM et un promoteur social. Ils seraient implantés en entrée du quartier, en face du cimetière, de part et d'autre de la rue de l'Ile aux Moines.

Par ailleurs, et compte tenu de la mévente de terrains pour la construction de collectifs en raison de la non éligibilité du Bono à la loi PINEL, le mandataire EADM a engagé une réflexion sur la transformation de ces terrains en lots libres. Des maisons de ville sont en cours de réalisation le long de la Rue de l'Ile aux Moines. Elles sont l'œuvre d'un constructeur local et bénéficient d'un coût abordable du fait de prestations groupées et allégées en comparaison des constructions en lots libres sur de plus grands terrains.

Urbanisme, travaux et aménagement du territoire

Permis de construire et Autorisations de travaux

Du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017, 31 Permis de construire et 90 Autorisations de travaux ont été enregistrés sur la période.Un léger frémissement des ventes de terrains et de dépôts de dossiers a été enregistré fin 2016 pour s'amplifier courant 2017.

Révision du PLU -
Golfe du Morbihan-Vannes agglomération

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en cours. La phase des diagnostics s'est terminée au début de l'été. Une présentation du PADD (Plan Aménagement et de Développement Durable) au public a eu lieu en octobre.

Le PADD est le document de base, issu des divers diagnostics réalisés par des spécialistes missionnés. Il définit les orientations générales d'urbanisme à long terme, retenues par la commune avec l'aide des experts du bureau d'études, de GMVA (Golfe du Morbihan-Vannes agglomération) au cours des réunions « officielles » du groupe de travail désigné par le Conseil Municipal. Les bonovistes ont pu se prononcer sur ce texte au cours de sa présentation.

Nous avons également participé à des réunions relatives :

- au GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) où sont évoqués, entre autres sujets, la pollution des eaux, le réchauffement climatique et ses effets sur les inondations,
- à l'application de la loi NOTRe et son impact sur la gestion des eaux pluviales dont les compétences devraient relever de GMVA au 1er Janvier 2020, alors qu'elles sont communales aujourd'hui.

Nous vous tiendrons informés des orientations proposées.

Autres

Sous ce registre nous pouvons ajouter les travaux réalisés tels que l'aménagement du rond-point de Kernours, le préau et le billodrome au sein de l'école, ou à terminer comme l'acoustique de la cantine et le contrôle de l'état du Vieux Pont dont nous attendons le rapport.

Le billodrome

Rond-point de Kernours

Le nouveau préau

Projets pour l'année à venir

Comme l'année dernière nous rappelons que les projets découlent en premier lieu du PPPI révisé, auquel viennent se greffer les petits et moyens travaux liés au fonctionnement de la commune, nécessités par la maintenance et l'entretien courant des bâtiments, des voiries et des espaces verts.

Sont également prévus à court terme, quelque soient les orientations budgétaires de l'Etat concernant les communes :

- La continuité de la mise en conformité « Ad'Ap » de certains locaux communaux,
- Les travaux de réalisation de la médiathèque,
- La poursuite des discussions concernant le secteur de l'ancienne école rue Hoche suite au dossier d'appel à projet,
- La remise en état des terre-pleins, le démarrage des études de réalisation du « Parcours Pédagogique » entre Roh Vilen et jusque sous le Pont Joseph Le Brix ainsi que son suivi de réalisation,
- La poursuite de l'élaboration du PLU et la consultation des bonovistes.
- Les travaux d'agrandissement des ateliers municipaux.
- Une nouvelle phase d'entretien des voiries.
- Une première phase d'amélioration de l'entretien du cimetière par la mise en œuvre d'un revêtement évitant les « mauvaises herbes » dans les allées principales.
- Le démarrage d'une réflexion avec les représentants des associations concernées pour le relogement de celles installées depuis septembre 2014 dans le bungalow installé sur le terrain de basket et dans la zone d'activité de Kerian, pour déboucher sur un projet à lancer début 2018.
- Une démarche similaire avec et pour des jeunes du Bono sur un espace de détente et de jeux qui leur soit dédié.
- Le lancement d'une réflexion avec la commission d'urbanisme et des représentants des habitants de la rue Pasteur sur les travaux de rénovation de cette dernière, de la place de la République au Vieux Pont, accompagnés par un expert.

RECOMMANDATIONS

Année de transition avant le ZERO PHYTO total, objectif que tous les bonovistes doivent, avec la municipalité, se fixer d'atteindre avant le 1er Janvier 2019, pour s'inscrire au mieux dans le respect de la LOI n° 2014-110 du 6 février 2014, dite loi Labbé, et de l'amendement voté au Sénat le 10 juillet 2015.

Si nous atteignons ensemble cet objectif, nous participerons de manière active, non seulement à la protection de notre environnement, mais également à celle de la santé publique et ainsi assurer un avenir moins pollué à nos enfants et petits enfants.

Il existe une autre pollution, sonore celle-là, créée par les moteurs de motos dépassant les normes de bruit, les aboiements continuels non maitrisés de chiens, la musique diurne ou nocturne dépassant elle aussi les normes figurant dans « l'Extrait de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Morbihan » que l'on peut trouver sur le site web suivant :

http://www.adil56.org/modules.php?name=News&file=article&sid=201.

Nous vous demandons d'y porter une attention particulière en pensant au bien vivre ensemble.

Finances

Michel Gilbert
Maire adjoint finances

Présentation du budget communal et du budget maritime

Comme chaque année depuis 2014 les budgets présentés ci-après sont ceux approuvés par le Conseil Municipal du 27 mars 2017.

- Une partie **Fonctionnement** pour les recettes et les dépenses courantes de la vie de la commune et du port,
- Une partie **Investissement** pour les projets récemment terminés, en cours ou prévus.

Les graphiques correspondent au cumul de différentes lignes comptables, regroupées logiquement par grands thèmes pour en faciliter la présentation.

BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 (CA 2016)

Il s'agit de la réalisation du budget de l'exercice précédent. Celui-ci présente un excédent de **443 663,53 €**, par rapport aux prévisions du BP 2016. Cet excédent supplémentaire de **166 991,53 €**, confirme la grande maîtrise de nos dépenses. Il s'explique par un niveau de dépenses inférieur de **133 665,64 €** et des recettes supérieures de **33 325,89 €**. Ainsi, les dépenses réalisées en 2016 sont **inférieures de 5,7%** par rapport à celles de 2015, **malgré une baisse globale des recettes de 2,7**% pour cette même période.

BUDGET PRIMITIF 2017 (BP 2017)

Le Budget Primitif représente le budget prévisionnel de l'exercice en cours. En matière de dépenses, il comprend les coûts prévisionnels correspondant aux charges de la commune, dont : charges de personnel, consommation d'énergie, cantine, école, entretien des routes et des espaces verts,... Le BP 2017 tient compte de l'évolution du nombre d'enfants à l'école et à la cantine, de la poursuite des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sur l'année entière, de la continuité des locations pour loger certaines associations, de l'embauche de personnel supplémentaire pour assurer la continuité du service de la poste, de l'évolution de l'équipe des services techniques en contrepartie de la diminution de contrats extérieurs, notamment pour les espaces verts.

Le BP 2017 s'établit à **2 025 662 €**, se répartissant globalement comme suit :

- 47,3 % en frais de personnel, tous services confondus,
- 27 % de charges générales,
- 25,7 % de charges diverses comprenant notamment le remboursement des intérêts des emprunts en cours à hauteur de **55 000 €** et un virement à la section d'investissement de **320 232 €.**

En matière de **Recettes**, les impôts et taxes représentent 68,3 % des revenus de la commune. Les prévisions de subventions et dotations de l'Etat pèsent pour 18,7 % dans les rentrées attendues. Le reste, soit 13 %, comprenant les produits et services, porte le total des Recettes de Fonctionnement prévisionnelles à **2 025 662 €.**

L'excédent (recettes moins dépenses réelles évaluées à 1.705.430 €) de **320 232 €,** appelé aussi Capacité d'Autofinancement Brute (CAF Brute), permet à la commune de rembourser la part du capital de son endettement évaluée à **85 500 €** pour 2017 et à financer une partie de ses projets.

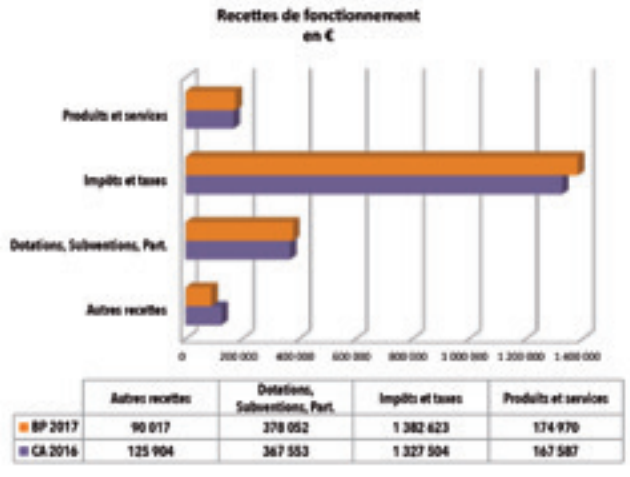

	Autres recettes	Dotations, Subventions, Part.	Impôts et taxes	Produits et services
BP 2017	90 017	378 052	1 382 623	174 970
CA 2016	125 904	367 553	1 327 504	167 587

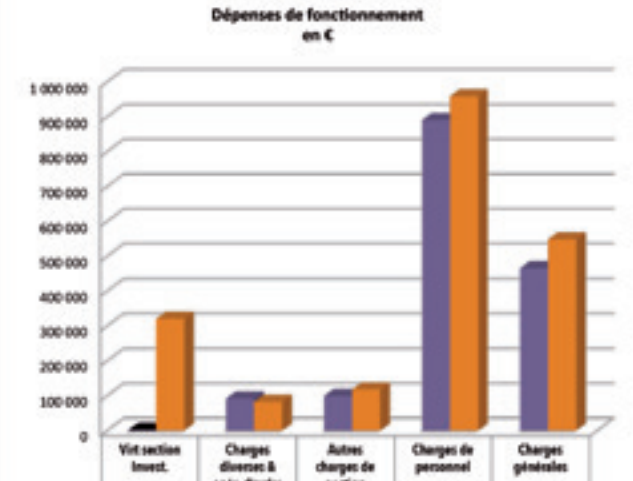

	Virt section Invest.	Charges diverses & opér. d'ordre	Autres charges de gestion	Charges de personnel	Charges générales
CA 2016	0	91 262	98 884	889 719	465 019
BP 2017	320 232	82 200	117 600	958 000	547 630

BUDGET COMMUNAL D'INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 (CA 2016)

L'excédent constaté à la clôture de l'exercice 2016 s'élève à **49 071,11 €** (différence entre les recettes réalisées de 2015 et 2016), pour un montant total de dépenses réalisées de **902 520,14 €**, comprenant le remboursement anticipé du prêt in fine d'un montant de **300 000 €** fait en 2014, du capital restant dû des différents emprunts en cours et d'opérations d'ordre pour **115 790,42 €**. Cet excédent est reporté sur le BP 2017.

BUDGET PRIMITIF 2017 (BP 2017)

En matière de dépenses, le BP 2017 réaffirme la volonté de l'équipe municipale de doter la commune des équipements et des moyens compatibles avec l'évolution de sa population, en privilégiant systématiquement l'intérêt général, mais tenant compte des décisions du Conseil Municipal. Ainsi après la décision de suspendre la poursuite de la réalisation de la Salle Polyvalente, le PPPI approuvé a été réajusté. Pour cela le Conseil Municipal a adopté la proposition du Maire en lui accordant une autorisation de dépenses d'investissement prévisionnelles de **1 096 829,64 €.** Celles-ci se répartissent en 86,6 % dédiés aux nouvelles réalisations, aux réalisations en cours ou à solder, les 13,4 % restant étant affectés au remboursement du capital des emprunts en cours et divers (subventions d'équipements aux organismes publics, opérations patrimoniales, imprévus, etc.)

En matière de Recettes la section Investissement du budget de la commune est constituée pour 33,7 % du report des excédents 2016 en Fonctionnement et en Investissement et pour 64,3 % environ de dotations, fonds divers, réserves, subventions et produits divers. Les 2% restant étant le résultat d'opérations d'ordre.

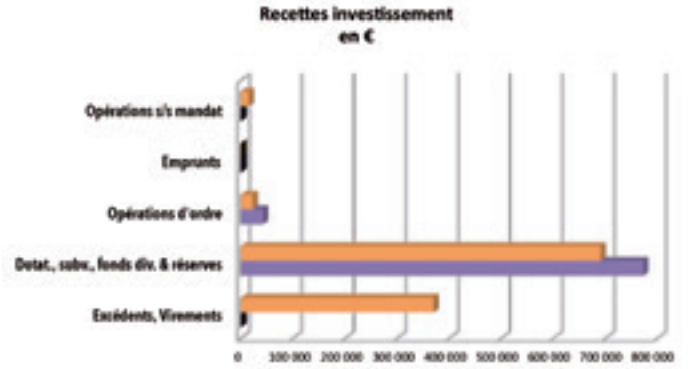

	Excédents, Virements	Dotat., subv., fonds div. & réserves	Opérations d'ordre	Emprunts	Opérations s/s mandat
BP 2017	369 303	690 527	22 000	0	15 000
CA 2016	0	772 337	42 251	0	0

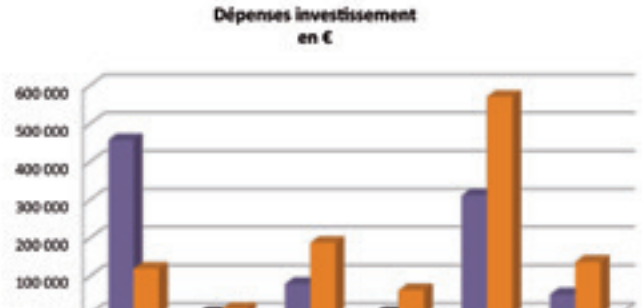

	Rembt emprunts + divers	Opérations s/s mandat	Opérations programmées	Subv. Organ. pub & caution	Immob. En cours & divers	Immob. Incorp. & corp.
CA 2016	457 537	0	79 893	0	312 717	52 373
BP 2017	120 500	15 000	188 110	63 600	571 600	138 020

BUDGET MARITIME FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 (CA 2016)

Le réalisé 2016 dégage un excédent de **10 819,33 €** au titre du Fonctionnement et de **23 748,62 €** au titre de la section Investissement.

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à **159 872,26 €**. Environ 27,6% d'entre elles relèvent des dépenses de personnel, 25,1% des charges générales, le reste couvrant d'autres charges dont la plus grande partie, 74% environ, de redevances dues à l'Etat. Le total des dépenses réalisées au titre de la section Investissement représente **28 157,29 €**, dont 76,5% utilisés pour l'achat de matériel (bouées, manilles..), d'un ponton « accueil », le complément étant affecté au remboursement d'emprunt et amortissements divers.

BUDGET PRIMITIF 2017 (BP 2017)

Le BP 2017 a été voté en équilibre pour les deux sections, à :

- **141 165 €** en recettes et dépenses pour la section Fonctionnement, dont 83% des dépenses dédiés aux charges générales de personnel et de gestion prenant en considération une année 2017 chargée en évènements : Semaine du Golfe, Route de l'Amitié, Paddle,... Les recettes de fonctionnement proviennent des redevances port, mouillages et divers pour 96,3%. Les 3,7 % restant sont constitués de produits divers.
- **49 624,95 €** en recettes et dépenses pour la section Investissement. Les recettes proviennent d'excédents reportés pour environ 47,9%, de subventions, pour 11,1% de dotations et apports divers, puis 41% environ pour des opérations d'ordre entre sections. Les dépenses, à hauteur d'environ 85%, sont principalement affectées à l'acquisition d'une barge de travail en mutualisation avec les communes de Baden et Locmariaquer, ainsi que divers matériels.

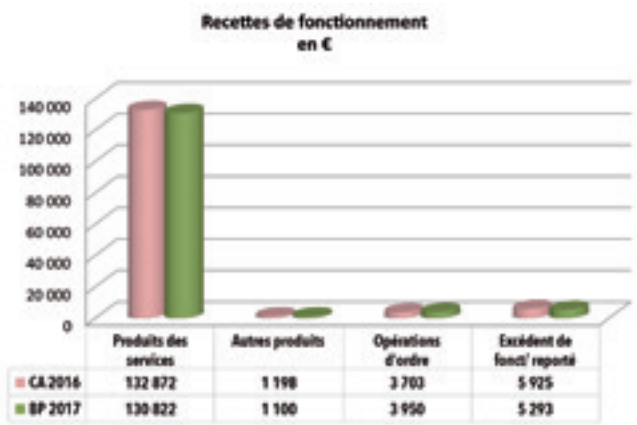

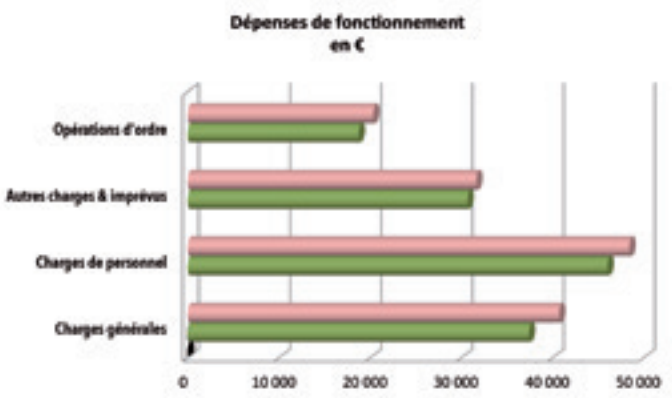

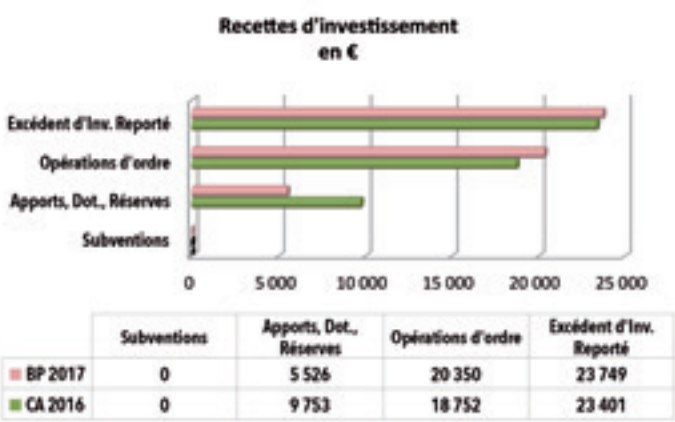

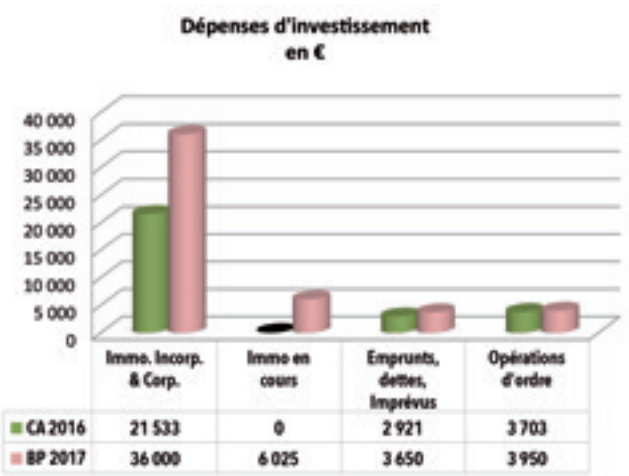

Domaine maritime et environnement

Christian GUEGUEN
Maire Adjoint Domaine Maritime
et Environnement

Domaine maritime

Les opérations de maintenance, pour l'entretien régulier des lignes de mouillages notamment, pourront désormais être facilitées grâce à une barge en cours d'acquisition.

L'achat de cette barge de travail, de 8,50 mètres sur 3,50 mètres, dotée d'une grue hydraulique et d'un moteur hors bord de 80 chevaux, sera réalisé en mutualisation avec les communes de Baden et Locmariaquer, pour répondre à leurs besoins propres et permettre aux trois communes de baisser les coûts d'intervention correspondants tout en rendant plus aisées les opérations de manutention à réaliser.

Restauration des terre-pleins

La poursuite de la restauration de quelques 150 mètres linéaires de terre-pleins devrait démarrer dans le courant du dernier trimestre de cette année. La portion concernée ira du Peureuch à Roh Vilen pour les parties endommagées.

Environnement

22 bénévoles ont répondu présents pour participer à l'opération « Berges Propres ». Agréable surprise cette année puisque seuls 13 sacs poubelles ont été remplis contre 47 en 2016 ! Le nettoyage régulier des berges opéré par les services techniques de la commune, l'implication des promeneurs du Bono souvent munis d'un petit sac poubelle pour ramasser ce que d'autres indélicats laissent derrière eux, une prise de conscience de plus en plus large de la nécessité de préserver un capital unique et fragile, montrent des résultats encourageants. Merci à tous ceux qui se mobilisent pour nous aider à entretenir un environnement qui fait tout le charme de notre commune.

Rendez-vous au printemps prochain !

Semaine du Golfe et Route de l'Amitié

Cette année, les coefficients de marées permettaient de recevoir ces manifestations pendant deux jours, ce qui n'avait pu être le cas en 2015. Des conditions météo favorables ont accompagné ces journées, pour le plus grand plaisir des marins mais aussi de ceux qui les attendaient à terre.

La semaine du Golfe

Le port et la rivière ont connu une affluence record cette année. Recevoir jusqu'à 160 bateaux à la fois implique de libérer préalablement les mouillages nécessaires, d'organiser et gérer un service de rade efficace et sûr puis remettre à leurs mouillages les bateaux des plaisanciers déplacés.

La qualité du service de rade du Bono est systématiquement citée en exemple par les associations organisatrices que sont La Semaine du Golfe et La Route de l'Amitié. Cette année n'a pas fait exception à la règle. Nombreux sont les témoignages, les remerciements et les félicitations reçus. Ils reviennent surtout à Jérôme BOTTI qui a la responsabilité de la coordination et de la gestion d'ensemble des opérations sur l'eau avec l'aide de Julien AUGER et, pour cette année, à Frédéric LOP-MUR volontaire pour organiser et gérer le service de rade avec l'aide des bénévoles qui l'ont suivi du fait de la défection de la SNLB.

Route de l'Amitié

Autre évènement nautique

Autre évènement nautique, la 13ème édition du « Trophée Bord à Bord » organisée par l'association des ports de plaisance de l'Atlantique s'est déroulée du 5 au 8 octobre dernier au départ de Lorient.

Destiné au personnel des capitaineries, il a pour objectif de favoriser les échanges entre professionnels et personnels des ports de plaisance autour d'épreuves sportives de voile sur bateaux monotypes. Pour la 5ème année consécutive, un équipage composé des membres des capitaineries de Baden, Larmor Baden, Locmariaquer et du Bono participait à la régate. Embarqués à bord du « Diablesse », l'un des 21 bateaux « Grand Surprise » participants, Bertrand CHEVRIER de Baden, Marc GROUHEL et Jacques THUAL de Larmor Baden, Pierre LOUVARD de Locmariaquer, Jérôme BOTTI et Julien AUGER du Bono ont terminé sur la 3ème marche du podium, derrière les équipages des ports de Port-Louis et de La Rochelle. Compte tenu des moyens déployés par les autres ports pour préparer cette régate, notre équipage savait ne pas « jouer dans la même cour ». Leur savoir faire et leur valeur ont fait la différence. Bravo à tous !

L'équipage du « Diablesse »

La régate regroupée avant le départ de l'épreuve

Patrimoine

Jean-Yves Le Blevec
Maire Adjoint au Patrimoine

Chapelle de Béquerel 2ème Tranche

Les travaux de restauration commencés en 2014 sont enfin achevés. Reste à terminer l'Oculus du mur Sud. En avril, lors du dégagement du mur du pignon Est, de très beaux vestiges de fresques polychromes datant du XVème siècle ont été mises à jour. Nous avons donc décidé de les restaurer pour les mettre en valeur. Ces travaux, en accord avec l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), ont été confiés à l'entreprise GF (Géraldine FRAY) de la Croix Hélléan, spécialisée dans ce type de restauration.

Géraldine FRAY au chevet d'une fresque

L'opération consistait :

- dans un premier temps, à procéder au dégagement et à la consolidation des peintures, en enlevant les différentes couches d'enduits qui les recouvraient, à l'aide de scalpels et de petits burins.
- Puis, au fur et à mesure de leur dégagement, de consolider les zones fragiles par injection d'un coulis de chaux.

Les différents bouchages anciens mais inadaptés ont été systématiquement retirés. Les parties des fresques polychromes mises à jour, et présentant un intérêt, ont été nettoyées avant d'être légèrement refixées à l'aide d'une résine acrylique spéciale.

La restauration des murs Sud et Nord et le pignon Ouest a été confiée à l'entreprise Vitry de Sérent. Elle consistait à déposer l'intégralité des enduits recouvrant les murs intérieurs de la chapelle.

Durant quelques jours, la mise à nue des pierres sur les trois murs a permis de mieux comprendre les différentes étapes de construction de la chapelle.

La dépose des enduits a également révélé l'embrasement de l'oculus (baie) du mur Sud. Après un nouvel accord de la DRAC et L'ABF, nous avons décidé de l'ouvrir. De nouvelles peintures polychromes sont apparues dans un bon état de conservation.

Les murs ont été ensuite ré enduits au mortier de chaux, puis un chaulage traditionnel de l'ensemble des murs (chaux aérienne blanche) a été effectué.

Lavoir et fontaine du Bael

La fontaine après travaux

Le lavoir et la fontaine du Baël nécessitaient un sérieux entretien. En avril, une journée a été consacrée à l'amélioration du site, au nettoyage du lavoir, au drainage de son pourtour puis au comblement des trous pour finir par l'ajout d'éclats d'ardoises. L'opération a été menée avec l'aide des Services Techniques, de membres de la Commission Patrimoine, de la Coordinatrice Enfance Jeunesse et de membres du Conseil Municipal Enfants.

L'équipe au complet

Projet d'inscription du Tumulus de Kernours au catalogue mondial de l'UNESCO

Le site du Tumulus de Kernours fait partie du « Projet d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO » édité par l'association « Paysages de Mégalithes ».

Edité début 2017, ce dossier de confirmation identifie les sites mégalithiques recensés dans le Sud Morbihan. Seuls les monuments jugés exceptionnels ont été retenus. C'est le cas du **Tumulus de Kernours** qui se distingue par son allée coudée, son tertre toujours présent et les tombelles construites quelques deux millénaires plus tard. Leur présence autour du Tumulus renforce le caractère particulier du site.

Ce dossier est consultable en Mairie.

Histoire méconnue de Marins du Bono

Au début du 20ème siècle, le petit port du Bono est un port de pêche très actif connu pour sa flotte de chaloupes de pêche et ses marins. Aujourd'hui encore, le port et la commune sont connus pour la réputation de cette activité maritime. Mais l'histoire des marins du Bono ne se limite pas seulement à cette navigation.

Plusieurs de ces marins pêcheurs ayant débuté comme mousse et novice sur les « Forbans » embarqueront par la suite sur des navires Long-courriers. Certains mèneront une carrière très riche et diversifiée : cabotage, Marine Nationale, paquebots nombreux à cette époque.

Une quarantaine d'entre eux partiront sur les grands voiliers Cap-horniers nantais. Il n'y aura pas de Capitaine bonoviste sur ces navires, mais des Matelots, Maîtres, Mécaniciens ou Lieutenants.

Plusieurs d'entre eux embarqués à bord de ces navires, vivront des évènements de mer, ultimes et dramatiques. Ils seront témoins et acteurs de naufrages célèbres, tel que celui de « L'Anjou », ainsi que ceux de quatre autres grands voiliers coulés au cours de la guerre 1914 – 1918.

1

En 1905, **François LE SUEUR**, né au Bono, embarqué sur le trois mâts nantais « Anjou » ayant pour Capitaine Le Tallec de Locmiquel en Baden, restera bloqué plusieurs mois sur une des iles Aukland au sud de la Nouvelle Zélande, après le naufrage du navire au cours de la traversée Sydney (Australie) Europe par le Cap Horn. L'équipage sera par la suite sauvé par les Néo- Zélandais. Une histoire incroyable et extraordinaire de Robinson des mers du Sud... Sur ce navire, l'équipage de 24 hommes comptant 19 morbihannais dont une dizaine de Badenois sera sauvé. François Le Sueur du village du Bono vivra cette aventure.

Au cours de la guerre 1914 - 1918, en 1917, **François SELO et Henri LE DOUBLIC**, bonovistes, sont tous les deux embarqués depuis plusieurs mois sur le beau quatre mâts « Asnière ». Alors que celui-ci fait route de Bahia Blanca en Argentine, à destination de Pauillac, avec une cargaison de sacs de blé, le navire est arraisonné et détruit par le corsaire allemand Möeve. Ils resteront prisonniers une dizaine de jours dans les cales du corsaire avec les 27 autres hommes d'équipage, près de 200 marins provenant de plusieurs autres navires capturés et coulés, avec pour toute nourriture de l'eau chaude colorée, du pain noir et du saindoux. Transférés sur un autre navire, ils rejoindront ensuite Bordeaux, un mois après le naufrage.

2

Julien DANIELO, lui aussi du Bono, fait parti de l'équipage embarqué sur « l'Eugène-Pergeline », magnifique trois mâts nantais, lorsque que celui-ci est coulé par un sous-marin allemand, le 15 mars 1917 dans SSE (Sud-Sud Est) du Fasnet. L'équipage composé de 24 hommes sera recueilli par un patrouilleur anglais et déposé à Castelton Bere (Irlande). Julien embarquera à nouveau sur des voiliers nantais après la guerre, dont le « Général de Sonis », superbe trois mâts, pour un voyage jusqu'en Australie. Il naviguera ensuite à la grand-pêche. Julien DANIELO disparaitra en mer en 1930, sur le chalutier à vapeur « Lavardin ».

P**ierre JEGO**, né au Bono, embarquera dès ses onze ans comme mousse sur les chaloupes du Bono : « Sacré Chœur » et « Notre Dame du Bon Secours ». Il poursuivra sa carrière de marin pêcheur sur le « St Joachim », « Bergère de Domrémy », « Rose de Mai » et bien d'autres du port du Bono… A l'été 1914, il a déjà 23 ans de navigation lorsque pour la deuxième fois il embarque sur un grand voilier long-courrier nantais : « L'Ernest Reyer II ». Il appareille pour un voyage autour du Monde : Europe – Australie, puis San Francisco en Californie. De là, le navire relève pour Cape-Town en Afrique du Sud par le Cap Dur.

« L'Ernest Reyer II» appareille le 22 février 1916 du port Sud-Africain à destination de la Manche. Le navire n'arrivera jamais à destination et sera considéré perdu corps et biens. Quelques années plus tard, le journal de bord du sous marin allemand « U 69 » , capitaine Wilhems, résoudra l'énigme de la disparition du navire. « L'U 69 » l'avait coulé, alors que le navire était à 24 h de son port de destination. Pierre JEGO, comme les 23 autres hommes de l'équipage de « l'Ernest Reyer II», a eu moins de chance que ses copains du Bono. Il périt dans le naufrage. Il n'apparait pas sur le monument aux morts de Plougoumelen bien que, dans le registre des décès de Nantes (port d'armement du navire), la mention : « marins morts pour la France » ait été ajoutée.

Un autre marin du Bono : **Pierre LE GALLOUDEC**, né le 31 Décembre 1899, est embarqué comme mousse à 15 ans sur le trois mâts « Chateaubriand ». Il ne fera que 8 jours à bord car le navire sera coulé quelques jours après l'appareillage par le sous-marin allemand « U 32 », à environ 30 milles dans le sud de l'Ile de Wight. Pierre et les autres marins réfugiés dans les deux embarcations du bord seront sauvés.

Les descendants d'Henri LE DOUBLIC et Julien DANIELO habitent encore Le Bono.

Les recherches sur les rôles d'équipages des grands voiliers cap-horniers armés à Nantes, entre la fin du 19ème siècle et 1921, ont pour but de recenser tous les marins ayant navigué sur les navires nantais pendant cette période, et ainsi retracer le parcours et l'histoire de chaque voyage... Vaste programme !

À ce jour environ 25 000 marins, 1 500 voyages et de nombreux rapports ont été recensés. C'est évidemment ainsi que nous avons trouvé des marins du Bono.

3

1/ François LE SUEUR habitera ensuite Locmiquel

2/ Julien DANIELO sur le pont du quatre mâts « France ». Sa petite fille habite Kernours.

3/ Le quatre mâts « Asnières » sous voiles par beau temps, coulé en 1917 par le corsaire allemand « Moëve »

Personnel communal

Chantal Lop Mur
Maire adjointe à l'action sociale, aux affaires scolaires et au personnel communal

EFFECTIFS

Au 30 septembre 2017, l'effectif du personnel communal se compose de 30 agents

(18 femmes et 12 hommes)

dont :

- 22 titulaires
- 2 fonctionnaires stagiaires
- 1 contrat d'avenir
- 4 contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)
- 1 contrat à durée déterminée (saisonnier)

Réparti comme suit dans les différents services :

En mairie :

- la Directrice Générale des Services,
- 1 agent à l'accueil,
- 3 agents à la Gestion Administrative, dont 1 contrat aidé,
- 1 agent à la bibliothèque,
- 1 agent à l'Urbanisme et à la Police Municipale.

Agence postale :

- un agent en contrat aidé

Enfance/Jeunesse :

- 1 animatrice/coordinatrice,
- 11 agents dont 1 contrat aidé

Services Techniques :

- 1 responsable,
- 7 agents dont 1 contrat d'avenir et 1 contrat aidé.

Port et mouillages :

- 1 responsable
- 1 agent saisonnier.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Suite à la décision de la direction de La Poste de fermer le bureau de poste du Bono à la fin de l'année 2016, la municipalité a décidé de maintenir ce service à la population en créant une Agence Postale Communale dès le 1er décembre 2016.

Suzanne DENNIEL, recrutée par la municipalité dans le cadre d'un contrat aidé et formée par les services de La Poste, en assure la gestion depuis cette date.

A l'issue de travaux de maintenance, l'ouverture au public s'est faite le 6 décembre 2016 avec la même amplitude horaire qu'auparavant, à savoir : du mardi au samedi, de 9 heures à 12 heures.

Ce service est désormais à la charge de la commune qui en assure l'accueil, la gestion et l'organisation par du personnel communal.

Les services proposés par l'Agence Postale Communale sont quasiment identiques à ceux d'un bureau de poste classique.

RENFORT ADMINISTRATIF et SERVICE « ENFANCE/JEUNESSE »

2 recrutements dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat unique d'insertion :

- **Cécilia CORDIER** depuis le 20 juillet 2017, pour 20 heures par semaine pendant un an. Elle assure les fonctions d'agent d'accueil auprès du Service Administratif ainsi que les remplacements de Suzanne DENNIEL à l'Agence Postale lorsque nécessaire.

- **Manon LE LOREC** à compter du 1er septembre 2017 pour une durée hebdomadaire de travail de 35 heures annualisées pendant un an. Elle occupe les fonctions d'agent en animation au Service « Enfance/Jeunesse » et participe à l'encadrement et à l'animation des enfants sur les accueils de loisirs (ALSH) et les Temps d'Activités Périscolaires (Service de garderie, TAP).

Etat civil

NAISSANCES 2016

NOMS	Prénoms	Dates de naissance	Lieu de naissance
BOEDEC	Lucas	02/01/16	VANNES
FRAPPIER	Soazig Lison	17/01/16	VANNES
CRÉNÉGUY	Léo Daniel	10/02/16	VANNES
PIMENTA	Lola Rose	17/02/16	VANNES
LE GURUN RODRIGUEZ	Lucy	15/06/16	VANNES
FISCHER	Lou	13/07/16	VANNES
IBNOU EL KHAYAT	Sara	16/08/16	VANNES
BAREL	Inès Noëlle Marie	16/08/16	VANNES
MAHÉ	Amaury Jean Léon	16/09/16	VANNES
LEMBART	Loevan	01/10/16	VANNES
TOISOUL	Nino Lucien Jean	07/12/16	VANNES

Seuls apparaissent les avis de naissance dont les parents ont autorisé la publication lors de la déclaration de naissance.

MARIAGES 2016

BREL Maxime Nathan Luc et CRAMPON Marine Estelle	13 février 2016
CREZE Marine, Alizé et LE PORT Anne-Charlotte, Julie	14 mai 2016
AMARAL MEDEIROS Catia et BLANCHET Nicolas	14 mai 2016
FOURNY Nicolas Louis et FORGET Émilie Claudine	2 juillet 2016
AIXELA Isabelle Andrée et BOEDEC Didier, Pierre, Louis	9 juillet 2016
MOUTON Marie Anne Isabelle et LE NOUVEL Tanguy Yann Sylvestre	15 juillet 2016
LESINA Evgeniia et LE JACQUES François Aurélien	5 août 2016
LEFLOCH Sonia et CHOLET Arnaud Jacques Philippe Gabriel	24 septembre 2016
PIPARD Jean-Luc André Michel et LINGET Stéphanie Claudie Nicole	1er octobre 2016
MERIADEC Anne-Yvonne Marie et DUPONT Denis Jean Marie Joseph	17 novembre 2016
LE ROUX Josiane et URVOY Gilles	17 décembre 2016

DÉCÈS 2016

NOM et Prénoms	Age	Date de décès
LE DOUARAN Gisèle Françoise (Epouse LE LAY)	75 ans	13/01/2016
PETIT de REIMPRÉ Philippe Guy	76 ans	16/01/2016
BADIANO Sophie Paule	53 ans	22/01/2016
LE DRÉAN Désiré Joseph Marie	85 ans	01/03/2016
DEMION Michel Gérard Ernest	72 ans	11/03/2016
LAINÉ Jeanne Odette Vincente (Veuve LE MÉNACH)	89 ans	09/04/2016
BOULIN Michel, Claude, Jacques	71 ans	07/04/2016
DARRIEUTORT Jean-François	44 ans	07/04/2016
TANGUY Eugénie Marie Joseph (Veuve GILLET)	83 ans	07/05/2016
LE TRÉPUEC Louise Alphonsine Marie (Veuve MINIOU)	86 ans	02/06/2016
MAREC Philippe Joachim	58 ans	19/06/2016
ALIX Simone Eugénie (Epouse HARAN)	92 ans	30/06/2016
GUILLEMET Patrick	59 ans	01/07/2016
LE LAY Gérard	78 ans	10/07/2016
LE HÉBELSolange Marie Louise (Epouse GUILLEMOT)	81 ans	17/07/2016
MARCINIAK Claire	22 ans	01/08/2016
EVENAS Vincent Marie	76 ans	17/08/2016
DÉCLEMY Antoine Edmond Louis	83 ans	27/08/2016
LE MEUR Jean-Pierre Joseph Marie	70 ans	19/09/2016
HENO Marceline Madeleine (Veuve LUCO)	86 ans	12/10/2016
LE MOUROUX Jean Mathurin Marie	85 ans	13/10/2016
LE MARHOLLEC Jean Marie	85 ans	01/12/2016
CORLAY Jean-Charles	56 ans	26/12/2016

Affaires scolaires, sociales

Tatienne FOUREST
Maire Adjointe à l'Action Sociale
et aux Affaires Scolaires

Tatienne FOUREST passe le relai à Chantal LOP-MUR

Le CCAS Le Centre Communal d'Action Sociale est toujours à l'écoute, attentif à tous ceux qui le sollicitent.

TY LAOUEN

Le Domicile Partagé « Ty Laouen » compte 8 résidents, personnes désorientées.

Madame Geneviève LE DOUARIN, l'une des doyennes du Morbihan, y a fêté ses 106 ans en avril dernier entourée de sa famille, des employés, d'élus et des membres du CCAS.

Conférence

Une conférence « Communiquer en famille » a été organisée par le Service Enfance/Jeunesse en lien avec le CCAS le 16 mars 2017. Animée par Delphine HADDAD, formée à la méthode de communication familiale « Gordon », cette conférence a été très appréciée par les parents présents.

COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE

La prochaine Collecte Nationale de la Banque Alimentaire aura lieu les 24 et 25 novembre 2017, aux deux points de collecte de la commune : Le Verger du Bono et l'école JL. Etienne.

Depuis 2014, les résultats de la collecte n'ont cessé de progresser, pour atteindre **457 KG de denrées** en 2016 (110 KG à l'école et 347 KG au Verger du Bono), illustrant ainsi la générosité des bonovistes à l'égard des familles aidées par le CCAS.

Merci à tous, elles comptent sur nous.

REPAS DES AÎNÉS

Vous étiez encore très nombreux à participer au repas des aînés en Décembre 2016.

Les 95 convives ont apprécié le repas ainsi que l'animation dansante. Celui du 5 novembre dernier a permis à tous les présents de passer ensemble un moment de détente et de convivialité.

VIE SCOLAIRE

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) :

chaque élection présidentielle apporte son lot de changements…

Pour répondre à la demande de l'association des Maires de France dénonçant, depuis leur mise en place, l'investissement financier et humain généré par les TAP, le nouveau gouvernement a proposé aux communes de modifier les « nouveaux » rythmes scolaires et de revenir à la semaine des 4 jours. Un tiers des communes françaises et donc de leurs écoles ont effectué ce retour en arrière pour la rentrée 2017-2018. Le Bono a opté pour un statu quo adopté par les enseignants, la municipalité et les délégués des parents d'élèves lors d'un conseil d'école extraordinaire en juin 2017 pour cette année scolaire. Les raisons qui ont motivé cette décision découlent de la satisfaction exprimée par les enseignants d'un point du vue pédagogique, du maintien, cette année encore, de la subvention accordée par l'état, et du fait que l'Education Nationale « planche » encore sur des décrets à paraître. Cette année scolaire permettra au Comité de Suivi des TAP de réfléchir et d'organiser sereinement la rentrée scolaire 2018-2019.

Remise d'un prix bien mérité !

L'équipage en plein effort

PROJET «ÇA CARTONNE»

L'ÉCOLE DU BONO EN QUELQUES CHIFFRES

- **194 écoliers**, répartis en 8 classes, sont inscrits aujourd'hui pour l'année 2017-2018
- **182 enfants sur 189** ont participé aux Temps d'Activités Périscolaires en 2016-2017
- **165 repas sont servis chaque jour**, en moyenne, au restaurant scolaire (hors vacances scolaires)
- **35 enfants en moyenne** du Bono et de Plougoumelen, âgés de 3 à 6 ans, ont fréquenté l'ALSH des P'tits Forbans cet été.

Les P'tits Forbans dans la gadoue

FAITS MARQUANTS

Classe de neige CM1/CM2
Sortie Ile d'Arz CE2
Sécurité Routière Initiation CM1/CM2 – le 23 mai
Défi techno enfants de 6 à 11 ans – Le 29 mai 2017
SNSM CM2 – Le 9 juin 2017 – Initiation aux dangers de la mer
Sortie Ile aux Moines maternelle – Le 20 juin 2017
Visite de Rennes CE1 – 22 juin 2017
Fête de l'école sur le thème « Ça percute » - Le 30 juin 2017
Initiation au surf – CE2 – 3ème année

Ça percute !

Initiation au surf

Comment retraiter les déchets

Sécurité Routière

Vive le ski !

SNSM

Sortie Ile d'Arz

Restauration scolaire

Le marché de la restauration scolaire a été renouvelé après le lancement d'un appel d'offres. La société régionale RESTORIA a été retenue du fait de ses engagements : producteurs locaux, fabrication maison de la charcuterie, un produit bio à chaque repas, animations dédiées aux enfants, démarches en faveur du développement durable, …

Dès le 4 septembre RESTORIA a régalé les enfants en inaugurant la rentrée par un apéritif « grenadine – chips » très apprécié des enfants !

Jeunesse

Le CME, élu le 19 mars 2016 pour 2 ans, a fêté son premier anniversaire le 22 mars dernier, en présence du maire et des élus adultes qu'il avait invités.

De nouvelles élections, organisées par la Commission Enfance Jeunesse, auront lieu en Février 2018.

Les enfants de la commune âgés de 9 et 10 ans, qui souhaitent se présenter, peuvent déjà prendre contact avec Patricia FRAVALO, coordinatrice Enfance-Jeunesse.

Collège d'Arradon pour des élèves du Bono

Conséquence d'une modification de la carte scolaire par le Conseil Départemental et d'une décision académique, les CM2 des écoles du Bono et de Plougoumelen sont orientés depuis la rentrée scolaire 2017 vers le collège public Gilles Gahinet d'Arradon.

Le collège Kerfontaine de Pluneret qui les accueillait précédemment arrive à saturation car le secteur de Kerfontaine connaît une croissance démographique importante. Un rééquilibrage s'avérait nécessaire pour offrir aux enfants de bonnes conditions de vie et de travail, d'autant que le collège d'Arradon offre encore une grande capacité d'accueil.

Un réseau de transport scolaire a donc été créé avec Kicéo pour transporter nos jeunes. Résultat d'une concertation entre la communauté d'agglomération, Kicéo et la commune, celui-ci répond aux demandes des parents soucieux de réduire au maximum les temps de transport. Les deux circuits desservant les deux communes conservent les arrêts existants, jouant ainsi la carte de la proximité. La durée moyenne du trajet est de 20 minutes, contre les 50 minutes annoncées lors des premières discussions sur le sujet. Ajustements et aménagements urbains viendront compléter le dispositif. En parallèle, les transports seront assurés vers le collège de Kerfontaine pour les élèves de 5ème, 4ème et 3ème scolarisés dans cet établissement, pendant une période transitoire de 3 ans.

En ce qui concerne le lycée, études et réflexions sont en cours au niveau de l'académie et des services de l'éducation du département, le lycée Benjamin Franklin d'Auray connaissant la même évolution démographique que le collège.

FAITS MARQUANTS :

Chantier Loisir au Baël
En lien avec la Commission Patrimoine le 19 avril 2017

Billodrome
Projet mené par le CME. Il a été inauguré dans l'enceinte de l'école le 9 mai 2017

Sortie sur Notre Dame de Béquerel
avec l'association « Le Forban du Bono» le 31 mai 2017

Rencontre avec le CME de Pont-Scorff le 14 juin 2017

Portail familles (logiciel de gestion)

Pour simplifier les démarches d'inscription aux services périscolaires et extrascolaires mais aussi la facturation, la commune lancera son portail « familles » en 2018. Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

PETITE ENFANCE

Valorisation du métier d'Assistant(e) Maternel(le)

À ce jour, huit assistantes maternelles exercent leur activité sur la commune, accueillant ainsi une vingtaine de très jeunes enfants. Cette activité tend à se professionnaliser afin de valoriser ce métier de la petite enfance.
L'article ci-dessous a pour objectif de vous le présenter et peut être de susciter quelques vocations !

Comment devenir assistant(e) maternel(le) ?

L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance pouvant accueillir à son domicile ou dans une MAM (Maison des Assistant(e)s Maternel(le)s) jusqu'à 4 enfants mineurs, généralement âgés de moins de 6 ans.
Avant d'accueillir un enfant, l'assistant(e) maternel(le) doit obligatoirement avoir été agréé(e) par le Président du Conseil Départemental, après avis des services de la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel.
Une fois son agrément obtenu, l'assistant(e) maternel(le) doit suivre une formation d'une durée de 120 heures, dont 60 heures doivent obligatoirement être réalisées avant l'accueil du 1er enfant. Les 60 heures restantes peuvent être effectuées dans les 2 ans qui suivent ce 1er accueil, elles se finalisent par le passage devant un jury du 1er module du CAP Petite Enfance (prise en charge de l'enfant à domicile). La formation s'effectue sur Vannes, son coût est pris en charge par le Conseil Départemental, les frais de déplacement et de restauration restent à la charge de l'assistant(e) maternel(e). En 2017, 5 sessions de formation ont eu lieu.

Sont dispensés de suivre la formation de 120 heures :
- Les assistant(e)s maternel(le)s titulaires du diplôme d'auxiliaire de puériculture, du CAP Petite Enfance ou de tout autre diplôme dans le domaine de la petite enfance, homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau III.
- Les assistants familiaux ayant déjà suivi la formation du diplôme d'assistant familial.

Un(e) assistant(e) maternel(le) travaille le plus souvent seul(e) à son domicile. Il (elle) doit remplir toutes les conditions nécessaires de sécurité, de confort et d'hygiène pour accueillir de jeunes enfants. Il (elle) crée un lieu de vie où l'enfant puisse être écouté et respecté.

Il (elle) doit :
- Avoir des capacités d'adaptation et d'organisation,
- Faire preuve de patience,
- Etre discret(e) et respecter le secret professionnel,
- travailler dans le respect des familles sans porter de jugement de valeur.

L'assistant(e) maternel(le) est encouragé(e) à participer, avec les enfants, aux matinées d'éveil organisées sur le territoire. Il (elle) peut se rapprocher du RIPAM (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels) de son secteur pour davantage de contacts avec d'autres collègues, pour y trouver une écoute, un soutien professionnel, des informations liées au métier.

Renseignements :
Centre médico-social
à Auray 02 97 30 25 00,
à Vannes 02 97 54 76 00.
Contact :
Céline MORINIERE
02 97 58 00 22
ram@baden.fr.

Lien intergénérationnel

La Commission Enfance Jeunesse, le Conseil Municipal Enfants et le Centre Communal d'Action Sociale ont organisé une journée intergénérationnelle autour du jeu, « Bonoland », le 13 mai dernier.

L'entrée et les jeux étaient gratuits en contrepartie de denrées alimentaires au profit du CCAS. 110 Kg de denrées ont été collectés permettant d'alimenter le stock du CCAS.

Du fait du succès rencontré par cette première édition, la commission Enfance Jeunesse, le CME et le CCAS renouvellent l'expérience et vous donnent rendez-vous pour un prochain samedi après midi du printemps 2018.

LA MISSION LOCALE **D'AURAY**

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation.

Prenez contact avec la Mission Locale d'Auray. Des conseillers vous aideront dans vos démarches.

Adresse :
Le Parco Pointer – 14, rue François Mitterand – BP 80234 – 56402 Auray Cedex.
Téléphone : 02 97 56 66 11 E-mail : mlauray@wanadoo.fr

Vie associative, culturelle et communication

Myriam FIEVET-QUELLEC
Maire Adjointe à la Vie Associative,
Culturelle et à la Communication

Vie associative

L'année s'annonçait festive avec au programme des temps forts comme La Semaine du Golfe, La Route de l'Amitié et les 70 ans de la commune du Bono, mais pas seulement. La sélection des quelques photos ci-après illustre le dynamisme des associations tout au long de l'année, la variété de leurs talents, le dévouement des bénévoles, des volontaires et des adhérents qui s'investissent pour animer la commune.

Compte tenu des constats des années précédentes et pour répondre aux souhaits exprimés par les associations, Le Forum annuel des associations a changé ses horaires. De 9h à 13h, le public est venu nombreux à la rencontre des quelques 25 associations présentant le large éventail de leurs activités.

Certaines associations ont retrouvé un nouveau souffle.

C'est le cas :

- du Comité des Fêtes qui après 3 années difficiles est reparti sur de nouvelles bases, un nouveau bureau privilégiant la concertation et la transparence dans l'intérêt du Bono. Le résultat ne s'est pas fait attendre ! Les bénévoles, anciens et nouveaux ont répondu présents et se sont mobilisés pour que la réputation du Bono reste à son Top niveau. Les manifestations se sont déroulées dans un état d'esprit remarquable faisant dire à certains qu'ils retrouvaient la bonne ambiance d'antan ;

- de Récréactive qui est repartie du bon pied avec une nouvelle équipe très investie, de nouvelles activités au programme et la volonté de s'impliquer d'avantage dans les animations de la commune comme elle l'a d'ailleurs fait pour les 70 ans de la commune. Même si la vigilance reste de mise, les conditions mises en œuvre pour l'année 2017/2018 devraient donner de très bons résultats.

Prochain objectif :

Reloger les associations déplacées lors de la fermeture des bâtiments de l'ancienne école.

Première étape, élaborer un programme de travail concerté avec leurs représentants sur la base du recensement des besoins de chacune, en tenant compte des spécificités et des plannings des activités, de la nécessité de mutualiser les équipements municipaux et des moyens financiers de la commune. Cette phase va être menée d'ici la fin de l'année pour nous permettre d'être en mesure de définir le projet en début d'année prochaine.

Les bénévoles fidèles au poste

«Récréactive» fête Halloween

D'un Bulletin Municipal à l'autre, rétrospective en images

Marché de Noël
Un succès qui ne se dément pas !

Arrivée du Père Noël à bord du Forban

Fêtes de Pâques

Trail Nature et Foulées, record de participation

Chasse aux œufs de Récréactive

Semaine du Golfe

Arrivée de la flottille

Élection de Miss Bono

Le Bono renoue avec une ancienne tradition, les candidates à l'élection de Miss Bono apprêtées par Estelle de l'Hair Marin, Gaëlle de l'Escale Détente et Isabelle du Mousqueton

Pirates Party

Spectacle de fin d'année de «Récréactive»

Grand raid du Golfe

Des bénévoles aux petits soins des coureurs

Paddle Trophy Ouest France

« marcheurs sur l'eau » au départ du Bono

Le Forban et L'Indomptable embarquent la Fanfare du Bono pour ouvrir la marche

Le Troc et Puces

Le Troc et Puces de l'ASPB
vital pour l'association

60 bénévoles,
200 exposants
et 3500 visiteurs
pour une édition réussie !

Pardon de Notre Dame des Flots pour

Pour les péris en mer

Route de l'Amitié

150 bénévoles à terre, plus de 160 bateaux pour quelques 700 marins, 2 jours de fête et un public toujours conquis, un service de rade exemplaire coordonné par Jérôme BOTTI et Frédéric LOP-MUR malgré l'absence de la SNLB

«Du vent dans les voiles» et ses chants de marins

Danses traditionnelles avec «Danserion Bro Bonneu»

Anniversaire de la commune

Les 29 et 30 septembre pour les 70 ans de la création de la commune :
un anniversaire réussi, résultat d'un projet mené en commun avec Plougoumelen et financé par les deux communes à parts égales.

Plougoumelen et Le Bono réunis pour les 70 ans de la commune !

Un concours de dessin

Des jeux

AU PROGRAMME :

Un beau rappel du pourquoi et comment est née la commune du Bono par les enfants des 2 CME de Plougoumelen et du Bono, un concours de dessin, une chasse au trésor, une exposition plébiscitée préparée par certains membres de la commission Patrimoine sur l'évolution de la commune, des jeux pour petits et grands, des circulations douces en calèches ou sur l'eau avec le ponton ostréicole aménagé d'Au Rythme des Marées et de La fée du Traon, yole de Bantry de l'association de Plougoumelen, les animations inter associations du Bono et de Ploudoumelen (Les Talents Cachés, fanfare, Folk Club, Kapadnom et Glotte save the Swing, Danserion Bro Bonneu, Du Vent dans les Voiles et Paulette), la soirée dansante animée par Hervé LANNEZ et un superbe feu d'artifice tiré sur le stade, sans oublier les bénévoles du Comité des Fêtes, du Forban, de l'AEP, des anciens marins, de Récréactive ou les volontaires comme Philippe LE CAM animateur en chef de l'après midi, Frédéric LOP-MUR assisté de Luc GELADE pour coordonner les jeux et enfin Dominique MAZZOCUT pour son matériel de sonorisation prêté pour l'occasion.

Les enfants des 2 CME de Plougoumelen et du Bono

Circulations douces sur l'eau avec Au Rythme des marées ...

.... et La fée du Traon

Circulation en calèche

Jeux pour petits surveillés par des grands

Course des garçons «patates»

Course de brouettes

Balades à dos de poneys

Tir à la corde

Moment irlandais avec le Folk Club

Paulette a enchanté l'heure de l'apéro

Scéance de maquillage par les Talents Cachés

Danserion Bro Bonneu en costume de travail traditionnel

Vie culturelle

L'année a été essentiellement consacrée à la préparation, au suivi et à la défense des dossiers de demandes de subventions pour les projets concernant :

- la réhabilitation des terre-pleins et la réalisation d'un parcours pédagogique,
- la médiathèque.

Toutes nos demandes ont reçu un accueil favorable. Le démarrage des travaux devrait intervenir dans le courant des prochaines semaines.

Dans le cadre des accords de mutualisation entre nos deux communes, les tarifs des bibliothèques du Bono et de Plougoumelen ont été harmonisés et rendus applicables au 1er janvier 2017.

La bibliothèque a fermé ses portes le 11 juillet pour, pendant la période estivale, être totalement vidée de son contenu en vue des travaux.

Toutefois, des dispositions ont été prises pour que le service de lecture publique soit maintenu aux abonnés par :

- la mise en place d'une « Bibliothèque de Poche » installée derrière la mairie et ouverte au public dès le 5 septembre,
- l'accessibilité des abonnés du Bono à la bibliothèque de Plougoumelen jusqu'à la mise en service de la future médiathèque.

Pendant cette période, les ouvrages disponibles seront régulièrement renouvelés grâce à l'aide exceptionnelle apportée par la Médiathèque Départementale du Morbihan. La qualité du service n'aura donc pas à en pâtir.

Communication

L'année a été marquée par les échanges, la concertation et la coordination mis en œuvre pour atteindre, avec les associations volontaires du Bono, les objectifs sur lesquels la municipalité s'était engagée, que ce soit en signant les chartes avec les associations organisatrices de La Semaine du Golfe et de La Route de l'Amitié ou avec Plougoumelen pour les 70 ans de la commune. Les réunions préparatoires, la qualité des échanges permanents entre tous les acteurs impliqués dans l'organisation et la gestion des 3 plus grosses manifestations de l'année, l'efficacité de la coordination inter-associations pour conjuguer les efforts de la municipalité, des associations, des services techniques, du port et des membres du personnel, sont à la base de leur réussite. Je tiens à souligner le bel état d'esprit qui s'est exprimé tout au long de ces mois de préparation, la créativité et l'investissement de chacun pour que ces fêtes soient chaleureuses et belles. Objectif atteint !

Dernière en date, une réunion publique a permis de présenter, le 12 octobre dernier, le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) à la population du Bono, première étape nécessaire à la révision de notre PLU.

La Luciole et le Folk Club du Bono,

se sont associés pour 2 belles soirées irlandaises. Une très belle réussite pour cette première.

La projection du film « The Comminments », très largement apprécié des quelques 75 spectateurs présents s'est prolongée d'une session de musique irlandaise avec le Folk Club et de nombreux musiciens venus au Bono pour le plaisir de jouer ensemble.

Le lendemain, pour la 2ème édition de la Bono Irish Craic organisée par le Folk Club, le concert donné par Brendan Mulholland et Micky Mc Cluskey a fait le plein. Plus de 20 musiciens se sont regroupés dans la salle après le concert pour une nouvelle session, au grand plaisir des spectateurs présents.

Le public en redemande pour l'année prochaine !

ASPB

Une fusion réussie des clubs de foot de Plougoumelen et du Bono, et de beaux résultats pour cette première saison :

les U11 vainqueurs du tournoi contre le Cep de Lorient

les U13 vainqueurs de la Consolante de l'Alré futsal challenge

Carnaval

Le club de **l'Amitié**,

très actif compte une centaine d'adhérents : sorties, animations, confection de quatre-quarts… ponctuent l'année pour le plus grand plaisir des participants (carnaval, soirée couscous, loto, sortie spectacle avant Noël, sortie à Pont-Aven sur les traces de Paul Gauguin,…).

Soirée couscous

Les avez -vous goutés ?

Tous les cinq ans, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) organise un recensement de la population dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et de dénombrer la population officielle de chaque commune.

Le recensement détermine également la participation de l'Etat au budget des communes. Les données recueillies permettent aux collectivités locales d'adapter leurs besoins en équipements collectifs (établissement scolaire, équipement sportif, transports, …).

La commune du Bono a donc fait partie du groupe des communes recensées en 2017.

Six agents recenseurs ont été recrutés par la municipalité. Ces agents ainsi que le personnel communal habilité pour réaliser cette opération ont été formés par un superviseur de l'INSEE. Elle s'est déroulée du 19 janvier au 18 février 2017.

Les résultats définitifs de ce recensement ne seront rendus officiels qu'à compter du 1er janvier 2018 (de l'ordre de 2 450 habitants).

Vannes Golfe du Morbihan agglo

Au 1er janvier 2017, Vannes agglo, la communauté de communes de la Presqu'Île de Rhuys et Loc'h Communauté ont fusionné pour former une seule intercommunalité :

Golfe du Morbihan – Vannes agglomération.

Cette nouvelle communauté d'agglomération, est composée de 34 communes et représente un bassin de vie pour près de 169 000 habitants. Son territoire de 817 km2 bénéficie d'un réel dynamisme économique et touristique avec un point d'attrait formidable : le Golfe du Morbihan.

Golfe du Morbihan – Vannes agglomération
P.I.B.S.
30 rue Alfred Kastler - CS 70206 56 006 Vannes Cedex

Accueil général : 02 97 68 14 24
Service déchets : 02 97 68 33 81
Service permis de construire : 02 97 68 70 70
Espace autonomie seniors du territoire vannetais : 02 97 68 70 66
Heures d'ouvertures :
du lundi au vendredi : 8h30 -12h30 et 13h45 -17h30